



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

JEUDI 2 JANVIER 2025 - N° 1291 - 55^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Bateau ivre

On attendait Ségolène Royal, qui s'était déclarée disponible. Ce fut Valls qui vint. Pourtant, l'ancienne ambassadrice des pôles, qui fera longtemps rêver des générations de pingouins, aurait bien mérité une place de choix dans la périssoire gouvernementale qui se donne des allures de bateau ivre.

À ce propos, Jean-Vincent Placé figure lui aussi au tableau des absents. Ancien secrétaire d'État chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification dans le deuxième gouvernement Valls, cet écologiste épris de vitesse automobile et des produits de nos vignobles parfois dégustés au volant, aurait pu réjouir de ses multiples talents la nouvelle équipe ministérielle.

Xavier Bertrand aurait dû figurer en bonne place dans cet assemblage de bras cassés. L'homme qui ose se dire « gaulliste social » a voté Oui au référendum de 2005, couvert sans états d'âme le déni de démocratie, a suivi et participé comme ministre du Travail à une réforme que des retraités qui avaient révoqué, en 2010, d'importantes manifestations syndicales. Écarté du gouvernement sur injonction de Marine Le Pen, ce personnage tout en rondeurs politiciennes se rêve un destin présidentiel mais continue à boxer chez les poids plumes.

La galerie des fourriers du néolibéralisme, qui engendre le Rassemblement national dont ils se plaignent et qui les tient désormais sous sa coupe, n'est donc pas complète. Ségolène, Jean-Vincent, Xavier et bien d'autres restent en réserve, pour un autre tour de piste, tout aussi incertain et dérisoire que celui qui commence.



La dernière cartouche?

Un président massivement discrédité. Un Premier ministre déjà impopulaire. Des « poids lourds » obsédés par la présidentielle. Ça sent déjà le sapin !

François Bayrou se dit centriste mais c'est au centre de la gouvernance oligarchique qu'il voulait se placer, en y attirant les socialistes. C'est raté. Le Parti socialiste pense d'abord à ses intérêts électoraux, qui le portent à maintenir son alliance avec La France insoumise. Et la nouvelle équipe ministérielle se retrouve, comme l'ancienne, sous la menace du Rassemblement national.

Tandis qu'Emmanuel Macron semble avoir tiré sa dernière cartouche, les présidentiables s'observent, prêts à défouailler sur des rivaux réels ou supposés : Édouard Philippe, Laurent Wauquiez, Gabriel Attal, Bruno Retailleau, Gérald Darmanin. Ce n'est pas un gouvernement. C'est une pétaudière ! **L'article de B. La Richardais en pages 2 et 3.**

La défunte Françafrique

Sous l'égide d'Emmanuel Macron, la France cherche sa voie en Afrique. Pour le moment, c'est une errance.

De la zone d'influence française en Afrique de l'Ouest, ne restent plus que la Côte d'Ivoire et le Cameroun qui se préparent à élire deux nouveaux présidents en 2025.

Après l'échec du sommet de Montpellier, organisé en 2020 entre sociétés civiles, Emmanuel Macron tente une approche de quatre grandes puissances économiques et

démographiques – Afrique du Sud, Nigeria, Éthiopie, Angola – et l'on s'intéresse pour divers motifs au Kenya, à la Tanzanie, au Mozambique. Mais sait-on au juste où l'on met les pieds ? Nous allons à l'aventure, sans avoir pris le temps de réviser nos anciens concepts et nos modes de présence en terre africaine. **L'article d'Yves La Marck en pages 7 et 8.**

Dans ce numéro :

Page 3 : Réindustrialisation, un vœu pieux ?

Page 5 : La nouvelle commission Von der Leyen.

Page 8 : Malaise irlandais.

Page 12 : Les Mémoires d'Angela Merkel.

Page 15 : La morale, toujours d'avenir.

Page 16 : *Conclave*, le film.

Page 20 : Éditorial : Pour réussir une révolution...



Manuel Valls, Élisabeth Borne, François Rebsamen. Les surprises du gouvernement Bayrou ! Plutôt du réchauffé !

Gouvernement

François Bayrou : sursis à exécution

par B. La Richardais.

Il ne s'agit pas d'une procédure judiciaire mais de l'exécution publique d'un homme politique. La cible est blessée, les diverses meutes prennent leur temps, en soignant leurs effets et leurs intérêts. Devant une opinion indifférente ou hostile, la mise à mort est inévitable.

Il y a des signes qui ne trompent pas. Au soir du 23 décembre, l'agressivité dont faisaient preuve Apolline de Malherbe et Benjamin Duhamel à l'encontre de François Bayrou signifiait que l'élite médiatique avait baissé le pouce avant même l'entrée du gouvernement dans le cirque parlementaire. Serviles devant les puissants, impitoyables avec les faibles, leurs collègues suivront, si ce n'est déjà fait.

Il est vrai que François Bayrou s'est précipité dans le piège avec un manque de lucidité qui étonne chez ce politicien roué. Il a même, dit-on, forcé Emmanuel Macron à l'envoyer à Matignon. Centriste compulsif et auto-administré, le maire de Pau a pensé qu'il pourrait réaliser un vieux rêve : réunir des personnalités de centre droit et de centre gauche dans un gouvernement d'union nationale. À la différence de Michel Barnier, il a donc recherché des « poids lourds » au fil de réunions avec des chefs de partis qui n'incluaient pas La France insoumise et dont le Rassemblement national avait été exclu d'entrée de jeu.

Or, François Bayrou a négligé deux facteurs qui ont fait échouer sa démarche. Le premier tient à la nature même du projet centriste, qui ne porte pas sur un accord politique national mais sur les équilibres internes d'une oligarchie acquise au néolibéralisme. D'où le rejet immédiat du nouveau Premier ministre par l'opinion publique et l'attitude méprisante de la haute caste médiatique, qui ne veut pas voir qu'elle fait l'objet du même mépris.

Le second facteur d'échec résulte d'une cécité tactique. François Bayrou se souvient que les socialistes et les écologistes ont activement participé à la formation puis à la consolidation du bloc oligarchique. Il pressent ou parfois constate que ces modérés ont hâte de revenir au bercail. Cette nostalgie des ministères est hautement probable mais elle s'efface devant la simple arithmétique : si le Parti socialiste rompt avec La France insoumise, il perdra les deux tiers de ses sièges à l'Assemblée. Une alliance sous contrainte est plus solide qu'un accord fondé sur des sympathies et le beau rêve

de pacte oligarchique déguisé en « union nationale » s'est brisé sur le mur des réalités électorales.

Il a donc fallu que François Bayrou sauve la face. Faute de socialistes et d'écologistes encartés, il s'est rabattu sur des personnalités issues de la gauche. Promu ministre de l'Aménagement du territoire, François Rebsamen ne fait pas un « poids lourd » de gauche bien convaincant puisque l'ancien maire de Dijon avait appelé à voter pour Emmanuel Macron en 2017.

Récupéré dans de sinistres décombres, Manuel Valls n'est pas seulement l'heureux époux d'une milliardaire espagnole ; champion national des reniements en cascade, l'ancien candidat à la mairie de Barcelone a inventé le mercenariat politique de haut vol. Il peut compter sur la haine vigilante de ses anciens camarades.

Le résultat de ces manœuvres, c'est une gouvernance de la droite oligarchique, dans laquelle les macroniens sont majoritaires au grand dam des Républicains, qui conservent cependant le ministère de l'Intérieur. À Bercy, on a mis Eric Lombard, ancien banquier nommé à la Caisse des dépôts par Emmanuel Macron, avec l'idée que le discret personnage pourrait rassurer les marchés financiers. La distribution des autres postes a moins d'intérêt que la dynamique des conflits engendrée par ces dix jours de tractations.

Encore une fois, il ne s'agit ni de principes ni de projets, mais de la course à l'Élysée qui agite et fragilise ce qu'on ap-

pelle le « *bloc central* ». Trois candidats, dont deux siègent à l'Assemblée nationale : Gabriel Attal, Laurent Wauquiez, Édouard Philippe. Ces trois-là ont tout intérêt à savonner la planche des présidentiables latents qui sont au gouvernement : Gérard Darmanin à la Justice, Bruno Retailleau à l'Intérieur. N'oublions pas que François Bayrou s'est toujours cru appelé à un destin élyséen. S'il échoue à Matignon, il sera éliminé du jeu. S'il paraît y réussir, ses rivaux se coaliseront pour l'éliminer. Nous ne sommes pas dans une tragédie de Shakespeare mais dans une rixe de coupe-jarrets. Elle peut se doubler, en coulisses, d'affrontements entre François Bayrou et un Emmanuel Macron qui voudra montrer qu'il reste dans le jeu.

Pendant la période des fêtes, on aura peut-être remarqué que l'Élysée a soudain annoncé la création d'un haut-commissariat à l'Enfance. Comme il existe déjà un Observatoire national de protection de l'Enfance, ce doublon est à l'évidence un outil de la communication présidentielle, qui va inutilement absorber des crédits qui manqueront ailleurs.

Pris au piège de la rivalité mimétique, les présidentiables continueront de s'agiter sous le regard de Marine Le Pen. C'est elle qui décidera de la durée du sursis et du moment de l'exécution. Pendant l'hiver, elle peut démontrer que le Rassemblement national est un facteur de stabilité. Mais comment le Rassemblement national pourrait-il éviter, le printemps venu, de censurer la gouvernance Bayrou, lorsque sera présenté un budget d'austérité ?

En attendant le couperet, les principaux ministres vont multiplier les effets d'annonce, en évitant d'indiquer le montant des dépenses supplémentaires impliquées par les nouvelles promesses.

Il s'agira, une fois de plus, de gagner du temps – mais l'oligarchie ne semble pas s'apercevoir que le temps est de plus en plus parcimonieusement compté. On faisait naguère des projets pour un quinquennat. Aujourd'hui, les optimistes font des calculs sur quelques mois, les pessimistes sur quelques semaines. ■

Plans sociaux

Réindustrialisation, un vœu pieux ?

En quarante ans, le poids relatif de l'industrie dans l'économie et la population françaises est retombé à ce qu'il était à l'aube de la révolution industrielle, sous le Second Empire.

Si le phénomène a pris naissance dans les années quatre-vingt, les Français n'ont pris conscience de la désindustrialisation qu'à partir de 2008 avec la crise des *subprimes* qui est venue d'Amérique et touche l'Europe. Plusieurs groupes prestigieux avaient déjà disparu : CGE-Alcatel-Alsthom, mis à terre par l'acquisition ratée des turbines d'ABB en 2003, Pechiney, abîmé par l'acquisition d'American Can, puis racheté par Alcan en 2005, et Arcelor, racheté par Mittal en janvier 2006. À ces noms, d'autres se sont ajoutés depuis : Technip en 2016, Lafarge en 2015, sans parler de l'industrie automobile.

Les groupes français ont fait très tôt le choix de délocaliser leurs usines sur les marchés émergents (Chine, Brésil) et dans les pays à bas coût de main-d'œuvre. Ils ont entraîné avec eux leurs principaux sous-traitants et les savoir-faire. Ils y ont construit des usines très modernes de sorte que lorsque sont survenues les crises postérieures, ils ont fermé en premier lieu les usines françaises, sous-équipées et vétustes.

La médaille d'or, toutes catégories, de la « vision » désastreuse revient sans conteste à Serge Tchuruk, Pdg d'Alcatel, l'un des fleurons nationaux de l'époque (120 sites industriels, 150 000 salariés, numéro un mondial de la fibre optique), qui annonce en 2001 vouloir faire de l'équipementier télécoms une « *entreprise sans usines* » : aujourd'hui, l'entreprise n'existe plus et nous nous retrouvons avec un « *pays sans entreprises ni usines* » !

L'Allemagne a aussi délocalisé mais avec une différence capitale : elle a transféré vers les anciens pays du pacte de



Roland Lescure. Ministre délégué chargé de l'Industrie sous Borne puis Attal, un bilan nul.

Varsovie et ailleurs les activités bas de gamme et la sous-traitance ordinaire tout en conservant leurs meilleures machines et leurs activités haut de gamme en Allemagne, où elle est assurée de disposer d'une main-d'œuvre fidèle et très qualifiée.

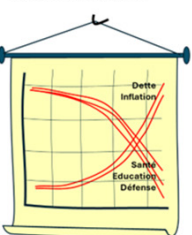
L'Allemagne profitera donc pleinement du marché unique et d'un euro surévalué pour exporter à tout va. À partir de 2003, les parts de marché allemandes à l'export hors de la zone euro explosent littéralement, à un rythme qu'on n'avait jamais vu. Le déficit commercial de la France se creuse. Il frôle aujourd'hui les 100 milliards d'euros annuels. Il est de 17 milliards d'euros par an entre la France et l'Allemagne depuis quinze ans, dont une part écrasante en biens manufacturés.

De ce fait, la proportion des capacités industrielles hors du territoire d'origine est aujourd'hui beaucoup plus élevée en France qu'en Allemagne, en Italie ou en Espagne : le poids des ventes des filiales de groupes français à l'étranger représente 2,5 fois la valeur ajoutée industrielle de la France contre 1,3 fois pour l'Allemagne, 1 fois pour l'Italie et 0,5 fois pour l'Espagne.

Pour 2025, la multiplication des fermetures d'usines et le ralentissement des créations ravivent les craintes sur la santé de l'industrie manufacturière française : Michelin à Cholet et à Vannes, Delpeyrat à Vic-Fezensac et à Sèvremont, Valéo à La Suze-sur-Sarthe ou Steris au Haillan : les annonces de fermetures de sites industriels s'accumulent. Au total, à fin novembre 2024, 111 usines avaient annoncé mettre la clé sous la porte, tandis que seulement 113 nouveaux sites

Sur le mur de Jean Chouan

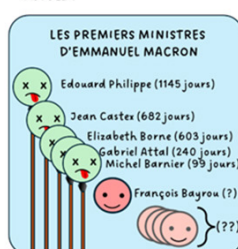
EN 2024, VOLANT DE SUCCÈS EN SUCCÈS, L'ÉTAT S'EST BEAUCOUP RAPPROCHÉ DE LA CATASTROPHE FINALE. IL FAUT S'Y PRÉPARER.



ALORS, À L'IMAGE DU PRINCE ET DU DAUPHIN PRÉSENTS SUR LE TERRAIN, NOUS AVONS BEAUCOUP TRAVAILLÉ ! LA NAR, « ROYALISTE », NOS STRUCTURES, TOUT EST EN ORDRE DE MARCHÉ !



C'EST SÛR QU'EN 2025 ON NE VA PAS S'ENNUIER, SURTOUT SI ON CONTINUE À CONSOMMER DES PREMIERS MINISTRES AU RYTHME ACTUEL !



ROYALISTE PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR... ET DE RÉSILIANCE POUR 2025. AU PRINCE JEAN, À LA FAMILLE DE FRANCE ET À TOUS LES FRANÇAIS !



avaient fait part de leur ouverture prochaine.

Même si demain un gouvernement s'appuyant sur les outils politico-économiques appropriés, puissants et efficaces (nationalisations discernées et stratégiques, protectionnisme souple et ciblé, souveraineté monétaire, planifications par grands secteurs, etc.), mettait en œuvre un vrai projet, il y aurait encore très loin de la coupe aux lèvres, et il est évident qu'une réindustrialisation « par les déclarations » restera un vœu pieux tant que subsistera le carcan d'une Union européenne et d'une monnaie unique pilotées par l'Allemagne. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

François Bayrou

L'héritage de la démocratie chrétienne

Fraîchement nommé à Matignon, François Bayrou s'inscrit dans la filiation de la démocratie chrétienne, courant politique et religieux qui a joué un rôle significatif dans l'histoire nationale et européenne.

Le 21 novembre 1791, devant l'Assemblée législative, un évêque constitutionnel nommé Antoine-Adrien Lamourette évoque « *les principes lumineux de la démocratie chrétienne* ». Toutefois, l'expression ne désigne pas encore un mouvement politique qui cherche à promouvoir la doctrine sociale de l'Église au sein d'un régime démocratique. Il faut attendre 1848 pour que la formule soit popularisée par l'universitaire Frédéric Ozanam. Cette entreprise intellectuelle rencontre initialement l'hostilité de l'Église, mais le pape

Léon XIII, appellera les catholiques à se soucier de la question sociale... et à reconnaître la légitimité du régime républicain.

En France, dès les années 1880, le catholicisme social a pris forme sous l'impulsion d'hommes issus du royalisme, comme Albert de Mun. Sur les bancs de la III^e République, ils soutiennent les revendications ouvrières : syndicats professionnels (juin 1883), salaire minimum (novembre 1889), repos dominical...

Un Parti démocratique chrétien naît en 1896, ainsi que Le Sillon de Marc Sangnier, qui organise une démocratie chrétienne de gauche. Néanmoins, le mouvement de Sangnier sera condamné par le Vatican en 1910. Bref, sans participer directement à l'exercice du pouvoir, la démocratie chrétienne joue un rôle sous la III^e République, notamment à travers la création de la Confédération des travailleurs chrétiens en 1919.

À partir de l'entre-deux-guerres, de nombreux partis démocrates-chrétiens fleurissent : le Parti populaire italien, du prêtre Luigi Sturzo, ou encore, dans le cas français, le Parti démocrate populaire, en 1924. L'Église catholique cherche à rapprocher ces différents partis, dans un contexte de

nationalisme exacerbé. Ce souci d'unité européenne explique rétrospectivement la défense du fédéralisme européen par les démocrates-chrétiens.

Après la Seconde Guerre mondiale, en France, on assiste à la création du Mouvement républicain populaire (MRP), parti très puissant sous la IV^e République, fondé par le résistant Georges Bidault et porteur de grandes réformes sociales. Parmi ses successeurs, on retrouve Jean Lecanuet, maire de Rouen et candidat face à de Gaulle lors de l'élection présidentielle de 1965.

Sous la V^e, le MRP, en perte de vitesse, finit par fusionner avec l'Union pour la démocratie française (UDF), qui regroupe la droite non gaulliste. Son principal héritier aujourd'hui est le Modem, dont François Bayrou est l'actuel président. Mais, ayant connu un grand succès, pour ne pas dire son âge d'or pendant la guerre froide, la démocratie chrétienne s'essouffle. Dans le cas du parti de François Bayrou, on retrouve certains piliers historiques : fédéralisme européen, atlantisme hérité de la guerre froide, modérantisme apparent. En revanche, les considérations sociales ont été englouties par le tsunami néolibéral. ■

LÉON LETELLIER.

La politique au crible

■ **Mauvais camarades.** – *Libération*, qui a les yeux de Chimène pour le PS et son satellite Place publique, laissait entendre dans son édition du 24 décembre que les socialistes auraient bien joué leur séquence « *post censure* » en démontrant que Bayrou et Macron n'avaient aucune intention d'aller au compromis, tout en marginalisant les Insoumis et en conservant leur unité. En réalité, l'équipe Faure-Vallaud est furieuse de s'être laissée embarquer dans la pseudo-concertation menée par Bayrou, où elle jouait gros vis-à-vis de ses électeurs et dont elle s'est retirée d'extrême justesse. Elle va le faire payer cher au nouveau gouvernement. En attendant, elle se venge comme elle peut en prenant Manuel Valls comme tête de Turc : « *un nuisible, ... l'incarnation de la loose et de la trahison, ... la risée de la France tout entière...* ». En matière d'épithètes injurieuses, Mélenchon et sa bande ne feraient pas mieux.

■ **Recasage.** – On croyait Bruno Le Maire parti pour Lausanne enseigner à des étudiants fortunés les fruits de son expérience inestimable de sept ans à Bercy. Mais visiblement le dérapage des comptes publics dont il est largement coupable (ont dit le Sénat et l'Assemblée nationale) a dû un peu refroidir les universités helvétiques où il pensait trouver un gîte durable. Il est vrai qu'en Suisse, on ne rigole pas avec l'argent et on aime bien les comptes en ordre. L'ancien ministre a finalement préféré une autre reconversion, sans doute plus rémunératrice : à compte du 1^{er} janvier, il siègera au

comité exécutif du groupe ASML, géant néerlandais des semi-conducteurs, avec le titre de « *conseiller stratégique extérieur* ». À défaut de conseils éclairés, il pourra toujours proposer à ses nouveaux employeurs la matière de son prochain roman...

■ **Nouvelle-Calédonie.** – L'exécutif calédonien, dirigé depuis 2021 par l'indépendantiste Louis Mapou, a été renversé, le 24 décembre, après la démission collective des élus du groupe Calédonie ensemble (affilié à Renaissance). Depuis plusieurs semaines, les critiques se multipliaient à l'égard d'un chef de gouvernement qui avait fait le choix de discuter seul avec Paris le plan de reconstruction de l'archipel. On s'interroge néanmoins dans le camp loyaliste et chez les indépendantistes modérés sur l'opportunité d'ajouter de l'instabilité politique à une situation économique et sociale déjà très tendue. Les tractations ont commencé pour former un nouvel exécutif qui pourrait être désigné par le Congrès d'ici fin janvier.

■ **Anglomanie.** – L'Académie de la Carpe anglaise, que préside Philippe de Saint Robert et qu'anime notre ami Marc Favre d'Échallens, a attribué son prix d'indignité civique pour 2024 à Astrid Woitellier, déléguée générale du concours Puissance Alpha qui prépare aux grandes écoles d'ingénieurs, pour avoir supprimé l'épreuve de français qu'elle juge « *anxiogène* », alors que l'épreuve d'anglais, elle, est obligatoire ; *ex aequo* avec la Conférence des évêques de France, pour avoir mis en œuvre à l'occasion des Jeux olympiques 2024, le projet *Holy Games* !

HUBERT DE MARANS.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : UNION EUROPÉENNE.



Jean Lecanuet. Il incarne longtemps le courant démocrate-chrétien sous la V^e République.



SOURCE: WIKIPÉDIA, PHOTO: OTTAVIANI SERGE

Union européenne

La toute-puissance d'Ursula

par Aymeric Daran.

Expansion des pouvoirs de la Commission, fédéralisme qui ne dit pas son nom et germanisation accrue de la politique européenne, tels sont les traits du nouveau visage de la Commission, ou comment Ursula von der Leyen a tissé sa toile pour asseoir son pouvoir.

Le mercredi 27 novembre, le Parlement européen a approuvé le nouveau collège des commissaires européens qui est entré en fonction le 1^{er} décembre. À force de machinations habiles, Ursula von der Leyen a constitué, pour son deuxième mandat à la tête de la CE, une équipe à sa main, en éclatant les portefeuilles pour mieux les contrôler.

Diviser pour mieux régner. – C'est une tactique vieille comme le monde mais ô combien efficace. Et Ursula le sait bien; rompue aux manœuvres politiques, elle en maîtrise tous les aspects. Dans un premier temps, il aura fallu éliminer la concurrence. En outrepassant ses prérogatives, c'est sans aucune difficulté que la présidente de la CE limoge l'encombrant Thierry Breton par un simple coup de fil passé à Emmanuel Macron. Par la suite, l'ancienne ministre d'Angela Merkel dévoile la répartition des postes des commissaires européens, qui sont majoritairement conservateurs (52 %) – ce qui ne laisse aucun doute sur l'orientation ultralibérale de la Commission. Aussi, Ursula von der Leyen place ses pions en nommant aux différents portefeuilles des commissaires sans grande expérience qui ne risqueront pas de s'opposer à elle, et nomme ses plus fidèles alliés à des postes clés qui lui rendront compte directement, tel Maroš Šefčovič (Slovaquie), « *commissaire au commerce et à la sécurité économique et chargé des relations institutionnelles et*

de la transparence ». La présidente de la Commission étant toujours engluée dans l'affaire du Pfizergate, on peut facilement imaginer quel est pour elle l'intérêt de cette nomination...

Surtout, sous couvert de « *collégialité* » et d'« *égalité* », c'est de façon pernicieuse qu'Ursula von der Leyen a délibérément entretenu le flou sur les intitulés exacts des fonctions et fait se chevaucher les missions des différents commissaires. Ainsi, aucun d'eux ne pourra maîtriser un dossier. La manœuvre de la présidente de la CE est subtile: en fin de course, elle sera le seul arbitre. Un exemple des plus parlants est celui du réarmement de l'Europe: quid du commissaire en charge du dossier? Kaja Kallas à la diplomatie et à la sécurité ou Andrius Kubilius, commissaire à la Défense? Ou encore Stéphane Séjourné, en charge, entre autres domaines, de la Stratégie industrielle?

Nous assistons à une manœuvre destinée à présidentialiser la Commission, procédé qui a commencé avec Barroso et s'est poursuivi sous Junker. Von der Leyen en parachève le processus, s'essuyant les pieds sur tous les principes démocratiques.

Un fédéralisme pernicieux. – L'idée de cette présidentialisation est, bien entendu, d'imposer la vision de la Commission aux États membres, et tout particulièrement à la France. Les récentes crises, telles que celle du Covid, la guerre en Ukraine, la

crise énergétique ou bien le conflit israélo-palestinien, ont permis à la Commission, sous l'égide d'Ursula von der Leyen, d'aller encore plus loin. Ainsi, sous couvert de l'intérêt général, la commissaire en chef, dans un croissant déni démocratique, n'a de cesse d'outrepasser ses fonctions: négociations sournoises et nébuleuses concernant les achats du vaccin Pfizer durant la pandémie, voyages en Ukraine et en Israël et, plus récemment, son tonitruant déplacement à Montevideo, prenant de court les États membres afin d'entériner l'accord de libre-échange du Mercosur. Par ces agissements arbitraires, voire délictueux, un fédéralisme rampant s'insinue au cœur des institutions, ne laissant pas d'autres choix que d'imposer les siens au nom de tous. D'autant que l'éclatement du couple franco-allemand, si tant est qu'il ait existé, lui permet de s'imposer davantage et d'orienter clairement la politique de la Commission en faveur de l'Allemagne qu'il faut sauver de la noyade.

Une Europe de plus en plus allemande.

– Souvenons-nous qu'à la fin des années 1990, l'Allemagne était « *l'homme malade* » de l'Europe. Mais depuis 2005, par une volonté toute nationale, ce pays a imposé un modèle économique à l'ensemble de l'UE, sans jamais vraiment adopter le principe de « *solidarité* » entre États membres, slogan si cher à notre naïve élite française. Depuis cette date, les gouvernements successifs allemands n'ont eu de cesse de jouer la carte de la concurrence « *libre et non faussée* », en commençant par écarter le nucléaire français pour imposer au continent sa dépendance au gaz russe. Nous connaissons aujourd'hui le résultat: tarifs exorbitants de l'énergie pour l'ensemble des citoyens de l'UE, en particulier pour l'Allemagne qui s'est tiré une balle dans le pied.

Aujourd'hui, l'Allemagne va mal, mais elle peut compter sur l'aide de la Commission, dirigée par l'ancienne ministre de la Défense allemande, avec l'appui d'un Parlement qui lui est acquis puisque composé en majorité des conservateurs européens. Profitant de la faiblesse de certains pays et surtout de la France, la nouvelle Commission prend des mesures qui permettent d'orienter les actions de l'UE dans le sens des intérêts allemands. Les nouvelles règles budgétaires n'en sont que l'illustration, imposant une austérité mortifère à l'ensemble des pays membres.

En somme, l'Allemagne mène depuis plus de vingt ans une politique nationale agressive sans avoir jamais joué le jeu de la solidarité européenne. Et elle aurait tort de se gêner puisqu'elle ne trouve aucune opposition capable. Elle a su ainsi investir tous les organes de l'UE à son profit, à commencer par la Commission qui, à n'en pas douter, sous le règne d'Ursula von der Leyen, fera tout ce qui est nécessaire afin de sauver la « *mère patrie* » au détriment de l'UE. ■

Mal-logement

État des lieux

Le mal-logement en France s'aggrave, amplifié par la crise de la construction et des politiques gouvernementales favorisant la dérégulation du secteur immobilier au détriment de la construction de logements sociaux et de la protection des locataires.

Le mal-logement est défini comme une situation où le logement ne respecte pas les normes minimales d'une société donnée et où la personne ne maîtrise pas, elle-même, la durée de son hébergement. 4,1 millions de personnes seraient concernées selon la fondation Abbé-Pierre. Parmi elles, 330 000 sont sans domicile fixe (SDF) et plus de 650 000 vivent chez des tiers. En une décennie, le nombre de SDF est passé de 140 000 à 330 000. Des dizaines de milliers de personnes dont 2 000 enfants vivent dans la rue ou dans des bidonvilles (1).

Cette situation est étroitement liée à une crise du logement qui ne cesse de s'aggraver. Dans certaines grandes villes et zones touristiques, la multiplication des locations touristiques et saisonnières, en particulier celles qui sont en lien avec la plate-forme Airbnb, accentue cette crise. La location touristique et de courte durée étant plus lucrative, de plus en plus de logements sont loués à des touristes, au détriment de la population locale. À cela s'ajoute une gentrification des centres-villes des métropoles, qui provoque l'explosion des loyers et pousse une partie de la population, notamment les classes populaires, à s'installer en périphérie, où elle se heurte à des obstacles supplémentaires : accès limité aux transports, aux services publics essentiels et à l'emploi. Cette situation a accentué les inégalités territoriales et la ségrégation spatiale, alimentant un profond sentiment de relégation au sein de la France périphérique, pour reprendre l'expression de Christophe Guilluy.

Environ 26,7 % (2) du budget total des Français est consacré aux dépenses liées au logement, un chiffre encore plus élevé dans certaines zones tendues et villes touristiques. Pour les ménages les plus modestes, cette part grimpe jusqu'à 32 %, et l'inflation a fragilisé la situation de millions de personnes. Parallèlement, 2,4 millions de ménages restent en attente d'un logement social, alors que la construction de HLM diminue chaque année et que, dans le même temps, on dénombre 3,1 millions de logements vacants en France (3).

Qu'ont fait Emmanuel Macron et ses gouvernements successifs pour atténuer la situation ? Pas grand-chose. Pire, à peine arrivé au pouvoir, le président décida de baisser les aides au logement de cinq euros. Tout un symbole. Des réformes comme la loi Élan en 2018 visant à faciliter la construction de logements ont en fait permis de libéraliser le marché immobilier au

détriment du logement social dont le budget a été amputé par la réduction de loyer de solidarité (RLS) (4). Par l'intermédiaire du député Guillaume Kasbarian, devenu, par la suite, ministre du Logement, le gouvernement a rapidement fait adopter une loi anti-squat, visant à accélérer les procédures d'expulsion, aggravant ainsi la précarité des ménages les plus en difficulté. Le projet de loi, déposé en mai 2024, finalement annulé en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale, prévoyait d'accentuer la dérégulation du secteur du logement social en modifiant la loi SRU pour y intégrer des quotas de logements intermédiaires.

Le problème réside dans l'inadéquation des réponses gouvernementales. La philosophie d'Emmanuel Macron concernant le

logement est assez simple à comprendre : il faut responsabiliser les acteurs privés et désengager l'État qui dépense trop et mal. Alors qu'au regard de l'ampleur de la crise, la puissance publique se devrait d'agir pour construire ou réhabiliter davantage et mieux protéger les locataires. ■

NICOLAS MAXIME.

(1). Statistiques fournies par la fondation Abbé-Pierre.

(2). <https://letempsdesruptures.fr/index.php/2024/10/16/crise-du-logement-les-classes-populaires-en-premiere-ligne/>

(3). <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

(4). La réduction de loyer de solidarité (RLS) est une baisse de loyer financée par les bailleurs sociaux et destinée aux ménages ayant de faibles ressources, en contrepartie d'une diminution équivalente du montant de leurs aides au logement.

La quinzaine sociale

■ **Acteurs sociaux.** – Sept organisations patronales et syndicales représentatives sur huit (à l'exception de la CGT) ont signé le 17 décembre un communiqué appelant les dirigeants politiques à la responsabilité. « *L'instabilité dans laquelle a basculé notre pays fait peser le risque d'une crise économique aux conséquences sociales dramatiques* », soulignent les signataires qui plaident pour « *une relance du paritarisme* ». Une initiative qui positionne les acteurs sociaux comme des interlocuteurs sérieux et prêts au dialogue, au moment où les partis perdent de plus en plus de crédit auprès de l'opinion.

■ **Industrie.** – On a appris, le 20 décembre, que la Fonderie de Bretagne à Caudan (Morbihan), ancienne filiale de Renault qui restait son principal client, ne sera pas reprise par le fonds allemand Private Assets. 310 emplois et un outil industriel de premier ordre sont menacés. Le refus de Renault de s'engager sur un volume d'achat jusqu'en 2028 et l'absence de soutien de l'État ont fait capoter des négociations qui duraient depuis six mois.

■ **Bâtiment.** – Selon la Fédération française du bâtiment (FFB), la construction de logements neufs a baissé de 21 % en 2024 et une nouvelle baisse de plus de 14 % est prévue en 2025. 100 000 emplois directs sont menacés.

YVONNE CHASSARD.

■ **Agriculture.** – On connaît désormais les listes de candidats aux prochaines élections aux chambres d'agriculture. Le scrutin se déroulera du 15 au 31 janvier. Il existe plusieurs collèges selon la situation professionnelle des électeurs : propriétaires exploitants, salariés, propriétaires, groupements professionnels et retraités. Quatre principales organisations d'exploitants se lancent dans la bataille.

Comme d'habitude, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs (JA) font listes communes en privilégiant la cogestion avec les gouvernements issus du bloc central. Ces organisations détiennent pour l'instant la grande majorité des chambres. La Coordination rurale (CR), d'inspiration souverainiste, prône un syndicalisme agricole détaché des intérêts de l'industrie agroalimentaire. Quant à la Confédération paysanne, marquée à gauche, elle milite particulièrement pour une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement.

Alors que le monde agricole est en crise depuis près d'un an et que l'on est toujours en attente du vote de la loi d'orientation agricole, ces élections revêtent une importance particulière. La Coordination rurale, qui est en pointe dans les manifestations paysannes, espère réussir une nouvelle percée et sa présidente, Véronique Le Floc'h, publie à cette occasion, le 2 janvier, un livre d'entretien avec le philosophe Michel Onfray, intitulé *Entendez-vous dans nos campagnes*. Un ouvrage qui entend décrire « *comment un système broie notre agriculture* ».

Du côté des salariés, le syndicat émergeant depuis deux décennies, et arrivé en tête en nombre d'élus en 2019, est la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC-AGRI).

JEAN BONGRAIN.





SOURCE: WIKIPEDIA, RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

37^e sommet de l'Union africaine, du 17 au 19 février 2024 à Addis-Abeba. La France y cherche de nouveaux alliés.

Le jeu diplomatique en Europe

D'une Afrique à l'autre

par Yves La Marck.

Le prochain sommet Afrique-France devrait avoir lieu en 2026 au Kenya. Déboutée de sa traditionnelle zone d'influence dans ses anciennes colonies, la France cherche à devenir l'interlocutrice d'une autre Afrique qu'elle redécouvre.

On se souvient du dernier sommet réuni à Montpellier en octobre 2020 en l'absence des chefs d'État africains. Organisé entre sociétés civiles, préparé depuis l'Afrique du Sud par l'intellectuel camerounais Achille Mbembe, il n'a pas laissé de traces significatives. Le Covid a fourni le prétexte d'un répit pour une réflexion sur une nouvelle stratégie africaine. Les événements sont allés plus vite avec l'épidémie de coups d'État en Afrique de l'Ouest (Guinée-Conakry, Mali, Burkina Faso, Niger) et au Gabon, précipitant le retrait de l'armée française du Sénégal et du Tchad. Ne restent sur le continent que deux points d'appui francophones, la Côte d'Ivoire et le Cameroun, tous deux soumis à élection en 2025, avec une relève annoncée : à Yaoundé, Paul Biya, 92 ans (le 13 février prochain), au pouvoir depuis un demi-siècle (Premier ministre de 1975 à 1982, président sans interruption depuis) ; à Abidjan, Alassane Ouattara, 83 ans (le 1^{er} janvier), au pouvoir depuis 2011 (il fut le dernier Premier ministre du président Houphouët-Boigny, de 1990 à 1993).

Les deux transitions, délicates, constitueront un nouveau test pour la capacité d'Emmanuel Macron et de ses équipes à

gérer les affaires africaines. Il s'agit de ne pas se planter. Les ambassadeurs français respectifs ont été prudemment prolongés jusqu'aux échéances électorales. Ce sont les pays-phares, l'un de l'Afrique occidentale, l'autre de l'Afrique équatoriale. Ils constituent l'essentiel de la production de leurs zones et la majorité des banques régionales gérant les deux francs CFA. Curieusement, ces deux pays ne sont pas en revanche des pays leaders au niveau du continent. Leurs chefs d'État et leurs diplomates ne jouent pratiquement aucun rôle d'importance au sein de l'Union africaine. Ils peuvent desservir gravement l'image de la France mais ils ne peuvent pas la promouvoir significativement.

Deux Afrique. – Paris a donc amorcé parallèlement une approche continentale fondée sur les quatre puissances démographiques et économiques que sont l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Éthiopie, récemment rejointes par l'Angola, et sur les institutions de l'Union africaine basées à Addis-Abeba, promue depuis cette année en tant que telle membre à part entière du G20. À ce jour, les résultats sont peu probants. Emmanuel Macron a successivement accueilli à l'Ély-

sée, à la mi-novembre, le président du Ghana, 80 ans, dont le vice-président, candidat à sa succession, a été défait dans les élections du 7 décembre par l'opposition représentée par un ancien président, le président du Nigeria, 72 ans, mal élu en février 2023, président de la Communauté d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui voulait envoyer des forces contre Niamey lors du coup d'État – le rendez-vous avec le président angolais João Lourenço, prévu aussi en novembre, a été reporté en janvier. Ce dernier, qui a eu le privilège, le 2 décembre, de la première visite d'un président américain depuis l'indépendance – seul déplacement africain de Biden durant son mandat –, devrait assurer la présidence de l'UA en 2025.

Quant aux premiers coups de cœur, pour la Nation arc-en-ciel après la victoire de Mandela en 1994, et l'abiymania qui saluait la fin du régime autoritaire post-révolutionnaire à Addis-Abeba, les espoirs ont été douchés : en Afrique du Sud par l'épisode de corruption aggravée sous le président Jacob Zuma (2009-2018), en Éthiopie par la guerre quasi génocidaire menée par Abiy Ahmed contre le Tigré. Ces deux pays ont rejoint les BRICS, l'Afrique du Sud en 2019, l'Éthiopie en 2023, renouant leurs liens anciens avec Moscou.

Le Kenya a été redécouvert par la diplomatie française à cause de la carte environnementale. Le PNUE y a son siège. L'ancien Premier ministre, Raila Odinga, 79 ans, est candidat à la présidence de la Commission exécutive de l'UA qui se jouera au sommet de février. Il avait adhéré aux coalitions promues par Paris dans la lutte contre le changement climatique. Il est opposé au ministre des Affaires étrangères

de Djibouti, francophone, excellent diplomate, et nettement plus jeune.

On évoquera ici le contrat gigantesque d'oléoduc de Total, d'Ouganda en Tanzanie, ainsi que le gisement de gaz *off shore* exploité par le même Total aux confins de la Tanzanie et du Mozambique. Ces deux projets contestés expliquent pour partie le nouveau prisme oriental de la politique africaine de la France, l'intérêt pour un pays longtemps sous-évalué comme la Tanzanie qui devrait, selon les projections, devenir l'un des plus peuplés d'Afrique et du monde en 2050. Le Mozambique, qui continue d'être gouverné par le même parti depuis l'indépendance en 1975, issu du mouvement de libération marxiste Frelimo, voit ses dernières élections sérieusement contestées. La menace djihadiste au nord n'est contenue que grâce à des contingents militaires rwandais payés par l'Union européenne. Quant à l'Ouganda de l'inamovible Yoweri Museveni, 80 ans, au pouvoir depuis 1986, il s'est fait adouber comme seul pays africain « partenaire » au sommet des BRICS à Kazan en novembre (le ressentiment à l'égard des États-Unis qui l'auraient sanctionné pour une législation anti LGBT+ a été allégué comme une des causes possibles).

Une vision commune. – À part quelques contrats ici et là, que peut-on espérer de ce changement de pied de la diplomatie française ? Savons-nous même où nous mettons les pieds comme ce rapide panorama vient de le décrire ? Il ne s'agit pas de quitter la proie pour l'ombre. Comme si « notre » Afrique historique représentait le passé, la dictature et la pauvreté, et « l'autre » Afrique l'avenir, la démocratie et la richesse. Il ne faut pas tomber dans l'illusion de la taille et du nombre. Les plus grands sont aussi les plus fragiles et les plus occupés d'eux-mêmes. Ce fut le choix avisé de Mandela qui savait que la priorité était de réussir l'unité du pays. Rares sont les chefs d'État africains visionnaires pour le continent ou le monde. Son successeur, Thabo Mbeki, avait lancé le concept de « Renaissance africaine ». Les petits pays sont parfois plus innovants, comme le Rwanda du président Kagame qui se pose en « modèle ». L'initiative peut aussi venir des cercles qui réfléchissent, chercheurs, membres des diasporas dans lesquelles Macron avait placé beaucoup d'espoirs, pour faire aboutir une réflexion sur le devenir de l'Afrique, et d'abord sur sa relation au monde. Le choix contesté d'Achille Mbembe relevait de cette approche.

Le drame vient en effet plus de l'absence de vision que d'une politique qualifiée de néocoloniale. La « Françafrique » ne saurait disparaître des esprits – même si elle a disparu des pratiques – si quelque chose ne l'a pas remplacée. Un autre concept, une autre stratégie est nécessaire, faute de quoi la France ne sait plus où elle va en Afrique ni donc quels moyens elle doit se donner

pour atteindre ses nouveaux objectifs. La discussion sur les bases, objet d'un rapport confié à l'ancien secrétaire d'État à la Défense, Jean-Marie Bockel – qui a perdu un fils au Sahel –, remis le 25 novembre, présente des options mais sans s'interroger sur les objectifs. Il ne s'agit pas de savoir que faire des forces militaires, mais bien si l'histoire peut être servie par des moyens militaires et lesquels dans le cadre d'une action cohérente, une diplomatie. L'évidence s'imposerait que la présence militaire desservait notre diplomatie au lieu du contraire. Nous vivons encore trop sur les anciens concepts hors desquels nous sommes condamnés à une errance de pays en pays, de dirigeant en opposant, d'élection en coup d'État, de francophone à non francophone, autant de distinctions superficielles. Si la France ne sait pas où elle va, les Africains, en tenant compte de la démographie et des migrations, ont besoin de le savoir. ■

Europe

Malaise irlandais

Derrière une apparence de stabilité, les élections législatives irlandaises du 29 novembre expriment les malaises qui taraudent la société irlandaise.

Les élections irlandaises semblent marquées du sceau de la continuité. Les deux partis de centre droit, le Fine Gael et le Fianna Fáil, vont reconduire leur alliance mise en place en 2020, les deux partis alternant à la direction du gouvernement au bout de deux ans. Ils avaient obtenu le soutien des écologistes qui faisaient ainsi leur entrée au gouvernement contre la promesse de la mise en place d'une politique écologiste audacieuse.

Pourtant, les choses ne sont pas aussi simples. D'abord, le taux de participation

de 59,7 % est le plus faible depuis 1923, la fin de la lutte pour l'indépendance et entre les factions qui l'ont assurée. Ensuite, les écologistes se sont effondrés lors de ces élections, perdant 11 des 12 sièges obtenus à la chambre basse du Parlement en 2020. Refus d'une politique écologique considérée comme punitive ou banalisation de l'idée écologique qui n'est désormais plus l'apanage d'un seul parti mais s'est répandue dans la plupart des partis ? Il n'en demeure pas moins que ces élections confirment le mauvais résultat du parti vert aux élections européennes du 9 juin 2024, qui a perdu six points par rapport aux élections de 2019, obtenant à peine plus de 5 % des suffrages et n'ayant plus aucun parlementaire européen contre deux cinq ans plus tôt.

Les deux partis centristes, pivots de la coalition au pouvoir, ont pu écarter à nouveau toute perspective d'une arrivée au pouvoir du Sinn Féin, parti de gauche et historiquement le principal soutien de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) qui a ensanglanté durant trente ans l'Irlande du Nord. Son score est même en légère baisse par rapport aux élections législatives de 2020. Reste que ces deux partis ont assumé alternativement la direction du pays, pratiquement depuis l'indépendance, ne laissant qu'une place marginale aux autres organisations politiques. Or, depuis 2020 les deux partis réunis n'arrivent pas à obtenir ne serait-ce que la moitié des sièges (il leur en manque un, cette fois-ci) et ils doivent trouver un partenaire de coalition. Après les écologistes en 2020, au tour sans doute des sociaux-démocrates ou des travaillistes, crédités de 4,8 % et de 4,7 % des voix et obtenant chacun 11 sièges. Pire, les candidats dits indépendants remportent 12 % des voix, ce qui montre bien le malaise d'une partie de l'électorat irlandais à l'égard de sa classe politique, phénomène qui, là non plus, qui n'est pas propre à l'Irlande.

Ces candidats indépendants ont souvent insisté sur la question de la politique migratoire et sur le problème du loge-

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : OIREACHTAS.



Micheál Martin, dirigeant du Fianna Fáil. Sa coalition avec le Fine Gael manque la majorité d'un siège.

ment. Les dépenses des ménages dans ce domaine représentent la moitié de leurs revenus et les loyers ont augmenté de 68 % entre 2010 et 2021 (1). Les Irlandais ont connu, ces dernières années, une perte sensible de leur pouvoir d'achat, que l'État irlandais est venu compenser par des aides financées grâce aux recettes fiscales sur les bénéfices apportées par des multinationales américaines comme Google ou Apple, implantées dans le pays et qui bénéficient du dumping fiscal pratiqué par l'Irlande. Qu'en sera-t-il demain si Donald Trump réalise sa promesse de baisse de l'impôt sur les sociétés ? Durant sa campagne électorale, le Sinn Féin a beaucoup insisté sur la crise du logement et sur sa volonté de s'y attaquer sans parvenir encore à convaincre les électeurs. Jusqu'à quand ? Une partie de son électorat ne s'est peut-être pas retrouvée dans le discours plus dur qu'il a tenu sur l'immigration, discours pourtant de plus en plus répandu à gauche en Europe et plus particulièrement en Europe du Nord. ■

MARC SÉVRIEN.

(1). Cf. C. Deloy, « La coalition sortante devrait être reconduite en Irlande », fondation Robert-Schuman, décembre 2024, p. 3.

Voix étrangères

Noël au Liban

La chute d'Assad est fêtée en Syrie, mais on ne s'imagine pas quel impact elle a au Liban, occupé, faut-il le rappeler, par la Syrie entre 1976 et 2005. La surprise y a été totale. Le corédacteur en chef du quotidien libanais *L'Orient-Le Jour*, Anthony Samrani, avait publié (Gallimard, collection Tracts) un texte apocalyptique : *Vu du Liban. La fin d'un pays, la fin d'un monde ?* Achievé en novembre sous les bombardements israéliens et sorti en décembre, il se voulait définitif : « le monde arabe est mort. » Après avoir mis à l'abri sa femme et ses enfants hors du Liban, il affichait, dans les toutes dernières lignes, son scepticisme et même son désespoir à qui lui demandait si la guerre serait finie pour Noël. Le 8 décembre, il signe l'éditorial de son journal : « *Le monde arabe était mort. La Syrie était son tombeau et Gaza le dernier clou dans son cercueil. Et soudain surgit l'espoir, et peut-être là où nous l'attendions le moins.* »

C'est le sens des éditoriaux signés de son rédacteur en chef Issa Goraieb à partir du 7 décembre : « *Les loukoums de la revanche* », « *Les bulles de l'espérance* »

Le système Assad continuait en effet de manipuler la politique libanaise, et pas seulement via le Hezbollah : « *Les dirigeants libanais sont parfaitement au courant de toutes les dérives et qui les ont couvertes, ne fût-ce qu'en fermant les yeux. S'aviserait-on de demander des comptes, qu'une*



Le général Joseph Aoun. Sera-t-il le prochain chef de l'État libanais ?

bonne partie du personnel politique libanais y passerait. » (« *Et pourtant on savait...* »)

Dans « *Réhabilitations* », l'auteur s'afflige du « *répugnant spectacle des retournements de vestes des anciens thuriféraires du président déchu* » (Assad).

Dans un autre éditio, « *Les mythes et le puzzle* », il va jusqu'à affirmer que « *la fuite d'Assad clôt le chapitre* » du mythe du réduit alaouite qu'il date de « *la France coloniale* » (plus exactement mandataire) de 1922 qui avait créé un État alaouite, parallèlement à un État d'Alep, un État de Damas et le djebel druze. Les Libanais s'attendaient à ce que, à la frontière du nord-Liban, une guerre s'installe entre une armée loyale à Assad et le nouveau pouvoir. Ils sont tout heureux de voir qu'il n'en est rien. Ce qui suppose que Liban et Syrie puissent demain s'affranchir encore plus largement de ce que l'on a appelé d'un « *terme infamant : la libanisation* ».

La première conséquence devrait être l'élection rapide d'un président de la République, le poste étant vacant depuis le 31 octobre 2022. Le candidat pro-syrien, Sleiman Frangié, qui divisait son camp mais reste soutenu par le Hezbollah, est quasiment disqualifié, ouvrant la voie à l'élection du commandant en chef de l'armée nationale libanaise, le général Joseph Aoun (sans relation avec le dernier président, Michel Aoun). La séance électorale du Parlement a été fixée au 9 janvier. « *Joseph Aoun : peut-il devenir le président de tous les Libanais ?* » La presse libanaise dans son ensemble jauge ses chances : « *Une rare opportunité de consensus.* » Il est soutenu par la France, le Qatar et les États-Unis, très actifs ces derniers jours sur la scène libanaise, au moment où l'armée libanaise revient en première ligne à la faveur des accords de cessez-le-feu avec Israël. ■

YVES LA MARCK.

Les Faits marquants

■ **Guinée.** – La junte chargée de la transition est en passe de perdre le soutien de l'opposition. La plateforme dite « *des Forces vives* » a annoncé, le 26 décembre, qu'elle ne reconnaîtrait plus le colonel Mamadi Doumbouya ni son gouvernement à partir du 1^{er} janvier 2025, appelant à la mise en place d'une transition civile. Au pouvoir depuis le coup d'État perpétré en 2021, Doumbouya avait promis la tenue d'un référendum constitutionnel en 2024.

■ **Kazakhstan.** – Un avion de la compagnie Azerbaïdjan Airlines, à destination de Grozny, s'est écrasé le 25 décembre dans l'ouest du Kazakhstan. Trente-huit des 67 passagers sont morts dans la catastrophe. Certains éléments de l'enquête laissent envisager que l'appareil, qui avait dévié de son plan de vol initial, ait été abattu par un tir de défense antiaérienne russe, dans une zone ciblée par des attaques de drones ukrainiens.

■ **Kosovo.** – La commission électorale a refusé d'autoriser la Liste serbe, principal parti pro-serbe du pays, à concourir aux élections législatives prévues en février 2025. La formation entend interjeter appel de cette décision que son leader Zlatan Eleka a qualifiée de « *violence institutionnelle et juridique contre le peuple serbe* ». La Serbie, mais également les États-Unis et l'Union européenne, ont critiqué la mise à l'écart du parti d'Eleka.

■ **Panama.** – Le président José Raúl Mulino a cosigné, avec trois de ses prédécesseurs, un communiqué officiel rappelant que « *la souveraineté du pays et du canal ne sont pas négociables* ». Ce texte s'inscrit en réaction aux déclarations de Donald Trump qui, le 21 décembre, a menacé que sa future administration reprenne le contrôle du canal de Panama si les prix des péages imposés aux navires américains ne baissaient pas.

CASIMIR MAZET.





SOURCE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR – SÉCURITÉ CIVILE.

Mayotte après le cyclone Chido. Les services de la sécurité civile au travail.

Deuil national

Le drame de Mayotte-la-Française

par François Gerlotto.

Une fois de plus, la nature a frappé à l'aveugle avec une violence inouïe sur notre territoire, et les pensées de *Royaliste*, comme celles de tous les Français, vont vers nos compatriotes si durement touchés par le cyclone Chido à Mayotte.

Il faut pleurer les morts, et s'occuper des vivants : il y a une première urgence, qui est celle de l'approvisionnement des Mahorais en ressources essentielles (eau, alimentation, santé, électricité, etc.), toujours insuffisantes, plus d'une semaine après le passage du cyclone. Puis il faut remettre en état des communications, infrastructures et habitat. Emmanuel Macron, lors de son passage à Mayotte, a promis un effort particulièrement fourni : « *Mayotte a été frappée par un événement inédit, et donc on accélère toutes les procédures et on change les règles pour les adapter à cela.* »

Inédit, vraiment ? Chaque région a ses caractéristiques propres, mais un cyclone produit les mêmes effets dévastateurs partout, et la comparaison avec Irma, qui a ravagé Saint-Martin en 2017, s'impose (1) : des situations climatiques proches, des vents de plus de 220 km/h dans les deux cas, des densités de population voisines (750 hab./km² à Saint-Martin, 850 à Mayotte), l'éloignement par rapport à la métropole, mais la présence proche d'autres DOM (Antilles et Réu-

nion). Et des dégâts semblables : autour de 2 morts pour 10 000 habitants dans les deux îles, un habitat précaire détruit à près de 100 %, etc.

On pourrait alors penser que l'expérience d'Irma aurait pu servir à réduire les effets de Chido. Il n'en a rien été, et par bien des aspects Mayotte a plus souffert que Saint-Martin, non pas à cause du cyclone lui-même mais du fait de l'incurie de l'État pendant les quinze ans passés depuis que l'île est un département d'Outre-mer. Un exemple éclairera cette remarque : une semaine après le cyclone, nous ignorons toujours le nombre de ses victimes, que certains évaluaient par centaines avant de revenir à des dizaines. Cela est dû au statut des populations immigrées clandestines qui ont préféré se confiner dans leurs bidonvilles plutôt que de se réfugier dans les centres d'hébergement (centres dans un état lamentable d'ailleurs, si l'on en croit les habitants). La peur d'être piégées par les forces de l'ordre, la crainte des pillages, les a contraints à se cacher, puis à enterrer secrètement leurs morts, pour éviter tout risque d'expulsion.

Et puisque l'on fait des comparaisons, une fois de plus, comme en Méditerranée, voilà que nous condamnons à mort des migrants que nous ne voulons pas voir chez nous et pour lesquels nous ne cherchons aucune solution acceptable. Il est certain que la question de l'immigration est la première cause des problèmes de Mayotte. Comme l'a dit Emmanuel Macron, « *Les services publics ont été calibrés pour une population, mais cette population a augmenté beaucoup plus vite à cause d'une pression migratoire qui fait exploser tous les services* ». L'immigration clandestine revient, lors de chaque crise, sur le devant de la scène. Il est urgent de chercher des solutions à ce problème à Mayotte, problème qui ne sera résolu qu'en collaboration avec les Comores, comme nous l'avons déjà signalé dans *Royaliste* lors des émeutes de 2018 (2).

Espérons donc que la promesse du Président sera suivie d'effet et qu'elle permettra, non seulement de remplacer un habitat précaire, détruit à 100 %, par des constructions capables de résister à un Chido, mais aussi de remettre à niveau des services publics insuffisants (un seul hôpital pour 320 000 habitants recensés et peut-être 100 000 clandestins, des écoles anéanties, etc.) et de reprendre sérieusement le grand problème de Mayotte qu'est l'immigration clandestine, sans se contenter de promesses démagogiques et inapplicables. Bref, de faire de Mayotte un vrai DOM, puisque c'est cette structure administrative que Nicolas Sarkozy a choisie pour l'île en 2009.

Mais on peut se permettre d'en douter : la lenteur stupéfiante du réapprovisionnement nous démontre l'absence de tout plan prévisionnel sérieux, dans une région pourtant régulièrement battue par les ouragans.

À Mayotte, l'État n'a rien anticipé. – Bien sûr, les deux DOM sont loin d'être comparables, mais lorsqu'un cyclone frappe la Réunion voisine, cela n'aboutit qu'à des dommages matériels, et l'île reprend ses activités très peu de temps après : le cyclone Dina, en 2002, était aussi violent que Chido, mais n'a occasionné aucun mort, et l'approvisionnement n'a jamais été interrompu. Il est donc possible de subir ces météores sans que cela ne se transforme en drame. On ne peut que conclure à l'indifférence de l'État dans la gestion de ces événements cataclysmiques, puisque l'on connaît depuis longtemps les dégâts que fait un cyclone frappant un DOM « fragile ». Mais l'expérience des événements passés n'a pas été prise en compte. Il est désolant d'avoir à répéter, huit ans après, ce que nous disions dans nos colonnes à propos de Saint-Martin : « *Les Irma [et les Chido], jadis exceptionnels, vont devenir de plus en plus courants du fait du changement climatique. Les capacités de prévision météorologiques permettent maintenant de bien prévoir leurs effets, et les stratégies d'anticipation comme les niveaux de réactivité devront être réévalués : on ne peut pas rester sans eau, sans électricité, sans communication, école ni hôpital pendant des semaines.* »

Enfin, il reste un point essentiel à rappeler. Nous signalions, après Irma, que « *le risque cyclonique n'est pas qu'un problème national : il doit aussi être traité au niveau de la région* ». C'est tout particulièrement vrai à Mayotte, qui fait partie d'un archipel. Les Comores aussi ont souffert des effets de Chido, même s'il y a moins durement frappé. La plus normale des réactions eût été de prendre contact avec Moroni, de partager nos expériences, de nous enquérir de l'état de populations



Kawéni, bidonville de Mamoudzou. Presque entièrement détruit par le cyclone Chido.

cousines, de proposer l'aide de la France et, à partir de là, de tenter de restaurer des relations politiques distendues, sachant que le problème de l'immigration clandestine ne pourra se résoudre qu'avec la participation des Comores. Or, qu'a fait le gouvernement ? Non content de se désintéresser du sort de nos voisins, Emmanuel Macron a dit aux Mahorais qui se plaignaient du manque d'aide : « *Si c'était pas la France, vous seriez 10 000 fois plus dans la merde !* »

M. Assoumani, le président comorien, aura beau jeu de rétorquer qu'au contraire, si les Mahorais étaient restés des Comoriens, donc sans problème lié à l'immigration clandestine, ils s'en seraient peut-être mieux tirés. Il faut craindre en tout cas qu'avec de telles remarques de notre président, Mayotte qui s'est voulue française ne finisse par haïr son propre pays. ■

(1). Cf. *Royaliste* n° 1128, sept. 2017.

(2). Cf. *Royaliste* n° 1141, avril 2018.

Pour venir en aide à nos compatriotes mahorais

Fondation de France



La Fondation de France a lancé un appel à la générosité pour venir en aide aux populations touchées par le cyclone qui a dévasté l'archipel de Mayotte le samedi 14 décembre 2024, faisant des centaines de morts et de blessés.

La Fondation de France s'appuiera sur des partenaires locaux pour déployer rapidement des actions de première nécessité et venir en aide aux victimes (mise à l'abri, soutien psychologique, ...). Elle suivra de près l'évolution des besoins et adaptera ses actions en fonction de la situation des personnes les plus en détresse.

Nous suivrons et contrôlerons les projets soutenus sur place, comme nous le faisons

lors de chacune des catastrophes lors desquelles nous nous mobilisons.

Pour faire un don pour Mayotte à la Fondation de France : <https://dons.fondationde-france.org/solidarite-mayotte>

Secours catholique



Le passage du cyclone Chido à Mayotte a laissé des milliers de familles dévastées. Les vents violents et les pluies torrentielles ont causé des dégâts matériels considérables, détruisant des maisons, des écoles et des infrastructures essentielles. De très nombreux habitants se retrouvent sans abri, sans nourriture et sans

Le Président à Mayotte

Le président Macron s'est rendu, les 19 et 20 décembre, sur l'archipel dévasté par le cyclone Chido le 14 décembre. Il a été hué, notamment à Pamandzi, sur l'île de Petite-Terre, par des hommes et surtout des femmes réclamant de l'eau... et sa démission ! Cela l'a mis en colère et il s'est autorisé une réaction verbale « sans filtre » qui ne fait pas honneur à sa fonction : non seulement il a considéré les manifestants comme « *des gens du Rassemblement national [...] qui insultent la France* », mais il a lancé : « *Il n'y a pas un endroit dans l'océan Indien où on aide autant les gens* » et « *si c'était pas la France, vous seriez 10 000 fois plus dans la merde !* » La grossièreté s'ajoute ainsi au mépris.

Le nombre de victimes sera difficile à établir en raison du nombre indéterminé d'immigrés clandestins (100 000 ?) qui s'ajoutent aux 320 000 nationaux. Le président a décrété un deuil national, le 23 décembre avec une minute de silence à 11 heures.

Il a promis une loi spéciale afin de permettre une (re)construction que les lois ordinaires ne permettent pas. Il n'y a par exemple aucun assureur privé qui accepte de couvrir les dommages-ouvrage sur l'archipel alors qu'une telle assurance est obligatoire en France pour toute construction ou rénovation d'immeuble... De même, le président a estimé que « *l'état d'urgence* » n'avait pas d'utilité en l'espace et que les autorités pouvaient se passer de l'autorisation d'un juge pour accéder aux domiciles des particuliers.

Bref, l'état de droit normal dans un département français est inapplicable à Mayotte si on veut avoir un début d'efficacité. Il est tard pour s'en rendre compte.

Malgré des promesses d'aides et d'indemnisation très larges, le président envisage cependant 40 000 expulsions d'étrangers au cours de l'année prochaine (alors qu'en 2024 l'objectif – non réalisé – était seulement de 20 000 et que les opérations *Wuambushu*, visant notamment à détruire les bidonvilles illégaux, n'avaient pas eu de résultats probants).

Rien que pour les infrastructures à (re) créer, certains évoquent déjà le chiffre de 800 millions d'euros... Une somme qui devrait donc s'ajouter au prochain budget introuvable de l'État.

PAUL CHASSARD.

accès à l'eau potable. Nous ne pouvons rester indifférents.

Le Secours catholique de la Réunion fait appel à la générosité du public pour venir en aide aux sinistrés de Mayotte. En collaboration avec le Secours catholique de Mayotte, une levée de fonds permettra de fournir une assistance immédiate.

Pour faire un don pour Mayotte via le Secours catholique : <https://don.secours-catholique.org/urgencemayotte/~mon-don>



SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: MICHAL LUCAN.

Angela Merkel, lors du colloque sur la recherche allemande en 2018.

Allemagne

Angela Merkel : un malentendu

par Dominique Decherf.

Dans une autobiographie plutôt que des « Mémoires », l'ex-chancelière déroge au genre établi. Elle se souvient de sa jeunesse puis elle oublie, involontairement ou sciemment, plusieurs pans ou « détails » de ce qu'elle a vécu dans sa maturité. C'est le « je » qui parle et qu'on entend pour ainsi dire en direct de la part d'une personne qui ne se livrait jamais.

Il y a deux livres dans ce texte de 660 pages, comme elle a eu deux vies. Le lecteur étranger ne trouvera sans doute pas ce qu'il cherche, mais découvrira ce qu'il ne soupçonnait pas. Le récit attendu de ses seize années de Chancellerie, dépassant le record établi par Konrad Adenauer auquel Angela porte une vraie admiration, décevra. Les médias peinent à isoler ici ou là une petite phrase sur tel ou tel interlocuteur ou telle ou telle politique. À part Poutine, son seul véritable partenaire de jeu, le seul avec lequel tous deux pouvaient s'exprimer dans la langue de l'autre sans passer par l'anglais, il ne faut pas s'attarder au déroulé assez mécanique des pages d'un agenda international pourtant chargé. Elle a fait le *job*, son *beruf*, son devoir d'État en bonne Allemande disciple de Luther.

Une femme de RDA. – À l'inverse, tout se trouve dans ce qui s'est passé avant. Angela Kasner, du nom de son père, ou encore Angela Kazmierczak, du nom de son grand-père paternel, a vécu autant de temps dans un pays qui n'existe plus que

dans l'Allemagne unie : pour elle qui a fêté ses 70 ans le 17 juillet 2024, date à laquelle elle termine le livre, elle a pleine conscience d'avoir vécu 35 ans de part et d'autre de la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989. C'est la partie la plus originale de cette « confession » au sens où elle confesse son intime conviction, celle d'être et n'avoir jamais cessé d'être, dans ses yeux et toujours dans le regard d'autrui, une femme, mais encore une femme venue de l'Est.

Être et n'avoir jamais cessé d'être, dans ses yeux et toujours dans le regard d'autrui, une femme, mais encore une femme venue de l'Est.

Elle ne cesse d'y revenir, en 1992, quand elle apparaît sur la scène politique, ou lorsqu'elle doit se justifier d'avoir ouvert en 2015 les frontières aux réfugiés syriens, tournant de son mandat (« *il y eut un avant et un après* ») ; or, ce n'est qu'en 2021, le 3 octobre, lors de son dernier discours public pour la Journée de l'unité

allemande (3 octobre 1990), qu'elle mit, dit-elle, « *publiquement le sujet sur la table* » : « *Les gens de ma génération, originaires comme moi de la RDA, doivent-ils, au bout de trois décennies d'unité, continuer à prouver leur appartenance à notre pays réuni comme si leur histoire antérieure, c'est-à-dire leur vie en RDA, posait toujours problème ?* »

Elle consacre 158 pages à ses premières 35 années vécues en RDA, y compris à son premier engagement politique, relativement peu connu, dans un minuscule parti, le Renouveau démocratique, qui ne fit que 0,9 % des voix aux premières élections libres de RDA, le 18 mars 1990, mais qui lui évita de commencer sa carrière à la CDU de l'Est. C'est donc directement que le 2 décembre 1990, aux premières élections de l'Allemagne réunifiée, elle fut l'élue de la circonscription hanséatique qu'elle s'était choisie toute seule, sur les bords de la Baltique (Stralsund, Rügen, en Poméranie occidentale), et dont elle restera le député jusqu'à sa retraite.

L'Allemagne oubliée. – On eût aimé qu'elle ait continué sur cette lancée. Curieusement, lorsqu'elle accède à la tête de la CDU puis à la Chancellerie fédérale en 2005, la politique intérieure allemande, qui visiblement la passionnait, disparaît des écrans au profit exclusif de la politique internationale. Peut-être a-t-elle considéré que c'est ce qu'attendait le lectorat étranger, les Allemands sachant trop déjà ce qui ne regarde qu'eux et elle. C'est largement une erreur, d'autant qu'elle n'apporte aucun éclairage nouveau ni même aucune

réelle réflexion sur les sujets du monde ou l'Europe. Une erreur en effet quand on n'a aucune idée de ce qu'est devenue l'Allemagne sous son long règne. Elle n'en dit mot. L'histoire allemande semble avoir connu son apogée et sa fin dans la réunification.

Dans la première phase de transition, Angela s'intéresse de près à ce que devient l'ex-RDA, elle est précise sur les conséquences néfastes des privatisations par la Treuhänder. On eût souhaité qu'elle continue de parler de l'Allemagne après 2005. Pas du tout. Elle vit cette seconde vie dans une forme d'émerveillement d'elle-même, d'une petite fille de l'Est parvenue au sommet, imbue de sa propre valeur. Elle se pense comme un modèle dans un monde d'hommes (sa longue interview à l'hebdomadaire allemand de référence *der Spiegel* s'intitule « *Männer!* » : les hommes !). Elle vise le virilisme de Poutine et de Trump, mais elle ne peut pas ne pas évoquer son propre parti, la CDU/CSU, dominé, après Adenauer, par des hommes de poids : Ludwig Ehrhardt, Franz-Josef Strauss, Helmut Kohl. On ne peut imaginer plus grand contraste. Les personnalités ne sont pas seules en cause. Elles rejaillissent sur les politiques et le style de gouvernement. L'absence de développements sur l'Allemagne pendant seize ans laisse à penser qu'il ne s'est rien passé. L'ère Angela Merkel a été identifiée à un certain immobilisme, une culture du statu quo, une forme d'assoupissement. D'où le choc qu'a représenté la décision des 4 et 5 septembre 2015, qui a pris de court les Allemands, étant pour (élan de solidarité) ou contre (l'*Alternativ für Deutschland*, AfD) : elle a rompu le charme qui protégeait la tranquillité de l'Allemagne et l'évidence de ses valeurs. D'où le retour, à cette occasion, d'une assignation de la chancellerie à son passé de femme de l'Est.

Quelle influence ces Mémoires peuvent-ils exercer sur les prochaines élections allemandes ? Friedrich Merz, qu'elle avait écarté, comme bien d'autres rivaux potentiels, ne s'inscrit pas dans sa lignée. Elle jouera le rôle utile de bouc émissaire chargé de tous les maux actuels : l'énergie chère, qui renvoie à son abandon du nucléaire et à sa confiance dans le gaz russe acheminé à travers la Baltique, la montée des extrêmes due à l'immigration incontrôlée. Sur ces deux points comme sur beaucoup d'autres, elle ne regrette rien. On lui reproche d'avoir simplement géré les affaires courantes sans avoir jamais proposé de « vision » pour l'Allemagne et pour l'Europe. Comme si sa « vision » avait été réalisée, en même temps qu'elle était épuisée : la « libération » de la RDA, l'unité de l'Allemagne tout entière. Peut-on l'accuser de s'être satisfaite de ce résultat – qui donne le titre de ses « Mémoires » : *Liberté* – et de n'avoir pas conduit l'Allemagne plus loin ? Elle se réfère toujours à sa formation scientifique, jamais à l'Histoire. ■

Société

Non à l'euthanasie !

Aider à vivre, par Haïm Korsia. Gallimard, coll. Tracts, juin 2024.



Membre de l'Institut et grand-rabbin de France, Haïm Korsia s'adresse, selon sa foi et son expérience des êtres humains, à l'ensemble des citoyens, tous confrontés à l'épreuve de la mort qui s'annonce pour leurs proches puis pour eux.

Il s'insurge contre l'euthanasie présentée doucereusement comme une « aide active à mourir », fraternellement accordée comme ultime preuve de sollicitude à l'égard du prochain. Cette imposture morale invoque la compassion pour masquer une vision utilitariste de la société. Pousser activement vers la tombe les malades incurables et les vieillards permettrait de faire de grosses économies !

L'utilitarisme, qui est à la base du néolibéralisme, nie le principe fondamental de notre civilisation, qui affirme avec le judaïsme puis le christianisme la sacralité de la vie selon la sixième Parole : Tu ne tueras point. Cette interdiction implique l'obligation de choisir la vie « pour que vive toi et dans descendance » comme il est écrit dans le Deutéronome.

Il est courant d'entendre objecter que l'individu moderne, libéré de toute religion, n'a que faire des commandements divins. Mais le respect de la dignité humaine recèle la même exigence, qui ne saurait être abandonnée au vu de sondages d'opinion, par conformisme « progressiste » ou pour favoriser des combines politiciennes.

Haïm Korsia n'ignore pas qu'il sera lu par de très nombreux incroyants et c'est un appel à la raison politique qu'il lance dans son essai, aussi court que dense. Nous n'avons pas besoin, écrit-il, d'une nouvelle loi sur la fin de vie « car nous avons déjà établi que personne ne doit souffrir, qu'aucune souffrance n'est acceptable et que le droit de ne pas souffrir est une évidence ». La loi Claeyss-Leonetti, qui permet de pratiquer une sédation profonde, continue et irréversible est suffisante. Les produits utilisés ne tuent pas le malade ; ils endorment la souffrance d'un être humain dont la vie va s'éteindre sans autre intervention médicale.

La mort est une certitude, dont nul n'a la moindre expérience. Il n'y a pas d'approche collective ni de procédure à suivre : chacun affronte l'épreuve à sa manière, unique, intransmissible. Certains choisissent de se suicider pour éviter les phases ultimes de leur maladie, mais une société ne peut recommander le suicide que par ailleurs elle tente de prévenir.

Au lieu de chercher à nous débarrasser de nos responsabilités à l'égard de l'autre homme, il faut au contraire entourer les

personnes en fin de vie par une démarche personnelle ou dans l'engagement associatif et il faut que l'État prenne en charge leur accompagnement, aujourd'hui dramatiquement défaillant. Selon une étude récente portant sur 3 500 décès, « plus de la moitié n'ont pas bénéficié d'une prise en charge adaptée de leur douleur physique ou morale ». ■

YVES LANDEVENEC.

Institutions

Mode de scrutin

Contre la proportionnelle, par Julien Jeanneney. Gallimard, coll. Tracts, novembre 2024.



Le titre de l'ouvrage est sans ambiguïté. L'éclatement du paysage partisan à l'Assemblée nationale a désorienté les acteurs de la vie politique. Avec la recherche d'un meilleur équilibre entre les pouvoirs du président de la République et ceux du Parlement, le scrutin proportionnel refait surface. Le scrutin majoritaire prévaut depuis longtemps. La proportionnelle a pour elle la « nouveauté ».

L'auteur se livre à un rappel historique. « De la longue lutte entre scrutin majoritaire et scrutin proportionnel, le premier ressort grand vainqueur. Il prévaut sous le Second Empire et, pour l'essentiel, sous les III^e et V^e Républiques. Seule la IV^e République est assimilée à la représentation proportionnelle. » Les trois expériences françaises de représentation proportionnelle ont été des échecs. La première dure une décennie entre 1919 et 1928. La seconde s'étend d'août 1945 à l'automne 1958. La dernière tentative est due à François Mitterrand qui instaure brièvement un scrutin proportionnel intégral à l'échelle départementale, avec un seuil de 5 %. Le scrutin proportionnel ne s'est jamais enraciné dans la culture politique française.

Il faut préciser les contours d'une éventuelle proportionnelle. L'amplitude conférée aux circonscriptions électorales est importante. Plus les circonscriptions sont petites (le département, plutôt que la nation), moins la portée proportionnelle est marquée. La deuxième question est celle de la liberté laissée aux électeurs : liste bloquée, ou liste mobile qui permet un vote préférentiel en modifiant l'ordre des noms, éventuel panachage. En outre, la question des seuils est majeure. Un pourcentage minimal est-il requis pour participer à la répartition des sièges à pourvoir ? Une prime majoritaire est-elle attribuée à la liste arrivée en tête ?

Julien Jeanneney énumère les inconvénients de la proportionnelle. Elle incite à

concentrer les attaques sur les partis les plus proches, compliquant les compromis possibles. L'importance accordée aux petits partis « *faiseurs de roi* » est source d'instabilité et pousse les grandes formations à trahir leurs engagements. En confiant aux états-majors un rôle central dans le choix des candidats éligibles, « *le député est moins l'élu du peuple que du parti* » (René Capitant). Les députés sont éloignés des électeurs. Avec le scrutin proportionnel, les accords se forment habituellement *a posteriori*. On prend ainsi le risque qu'ils diffèrent du souhait des votants.

Nulle réforme n'attise plus les arrière-pensées politiques qu'une loi électorale. Un changement ne produit pas des résultats immédiats et mécaniques des comportements électoraux. La culture politique et constitutionnelle d'un pays, héritée de l'histoire, joue un rôle important. Il ne suffirait pas d'introduire en France le mode d'élection en vigueur en Allemagne pour qu'il produise les mêmes effets. La simplicité d'un système électoral est une vertu cardinale. Le scrutin majoritaire a pour lui la simplicité. Le débat est presque toujours obscurci par l'absence de précision sur un éventuel « scrutin proportionnel ». Tous les partis n'ont pas le même intérêt. Bon courage pour les négociations. ■

ALAIN SOLARI.

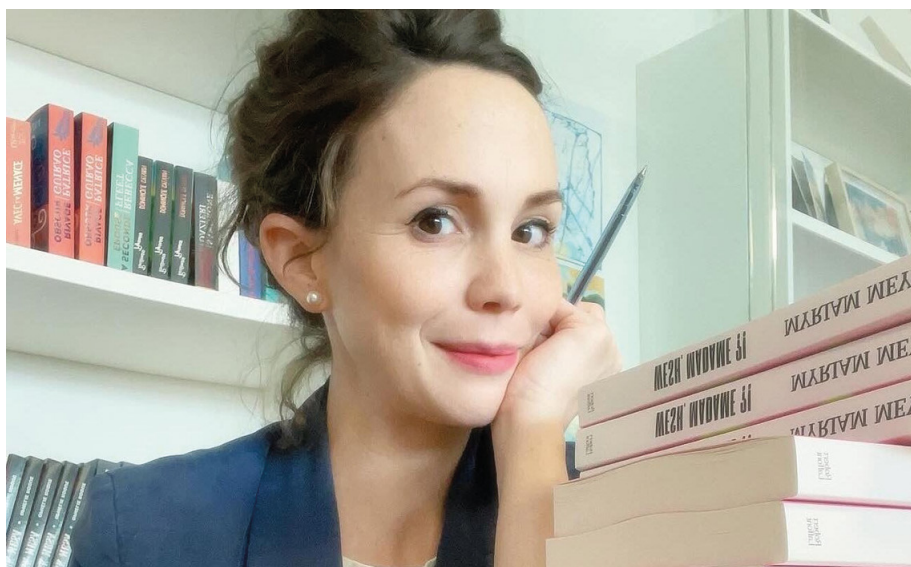
Les Lettres

Les Mémoires de Mme Vieuxmots

Wesh, madame ? ! Rires et larmes d'une prof de banlieue, par Myriam Meyer. Robert Laffont, août 2024.



« Ils s'appellent Melody, Nitusya, Omar, Aïcha, Mihail, Petru, Souleyman. Ils sont courtois, volontaires, travailleurs, ambitieux. Ils ne harcèlent ni n'écrasent personne et ne revendiquent pas d'autre droit que celui de travailler en classe. Ils peinent, s'accrochent, se dépassent, réussissent. Vous n'entendrez pas parler d'eux : ce sont de braves gosses, et il paraît qu'en France, on ne fait pas de journalisme avec de bons sentiments ni avec des exemples d'intégration sereine. Ils sont pourtant le visage même du courage et du mérite, ces adolescents qui répètent quelques fois leurs leçons d'histoire, de géométrie ou de grammaire au milieu d'une fratrie entassée dans un minuscule appartement, ou entourés de proches allophones incapables de leur expliquer les subtilités du Moyen-Âge ou du participe présent. » Les collégiens dont parle Myriam Meyer, professeur de lettres pendant six ans au sein d'établissements de REP (réseau d'éducation prioritaire), sont pour la plupart issus



Myriam Meyer.

de l'immigration. Si certains commencent mal leurs débuts dans l'existence, tous ne sont évidemment pas de futurs usagers des centres pénitentiaires français.

Si ce prodige est possible, et cela malgré les « *lubies des Diafoir* » de l'enseignement », c'est parce qu'œuvrent encore au quotidien, dans ces établissements français, des fonctionnaires ayant à cœur, comme dans le poème de Charles Péguy (« *La petite fille Espérance* », in *Le Porche du Mystère de la deuxième vertu*, NRF, 1916), de travailler « *pour les enfants* ». Des femmes et des hommes qui « *font appliquer les sanctions* », « *estiment que la parole de l'enseignant prime* » et « *ont une ambition simple : faire travailler les élèves dans un cadre strict et bienveillant* ». Des gens comme « *Mme et M. Chef* », respectivement proviseur et proviseur-adjoint du collège où travaille « *Mme Vieuxmots* », comme ses élèves appellent Myriam Meyer.

Pourquoi ce surnom ? Parce que, estimant qu'ils valent beaucoup mieux que le zonard mâtiné de « *blédard* » qu'ils baragouinent, leur enseignante s'obstine à leur donner du vocabulaire, à leur faire reformuler des propositions, hasardeuses pour que celles-ci deviennent des phrases dignes de ce nom. Parce que, après leur avoir ôté de la tête que la classe serait « *une zone démocratique* », elle les contraint tous, sans exception, à utiliser des mots qui, pour eux, sont désuets, d'une autre époque, d'un autre monde.

Cela tient du prodige car la salle 103, dans laquelle exerce Mme Vieuxmots, comporte certes un tableau blanc, mais seulement « *quatre prises dont une seule fonctionne* », et des « *haillons de rideaux ignifugés* » dont elle apprendra « *par l'intendante qu'on ne peut les renouveler* » à cause « *d'une sombre histoire de ligne budgétaire* ». La « *communauté éducative* » n'est pas composée que de héros mais aussi de ramiers. L'administration de l'Éducation nationale n'a pas grand-chose

à envier à celle chargée en URSS de mettre en œuvre le plan quinquennal. Certains parents d'élèves sont difficiles. Des élèves « *spéciaux* », par exemple celui qui « *suce ses doigts, longuement, en te regardant droit dans les yeux* », « *tout le temps* », ne sont pas suivis par un personnel adéquat. La violence est endémique. L'environnement direct de l'établissement n'est pas le plus sain qui soit.

Dans le petit monde décrit avec humour et émotion par Myriam Meyer, tout n'est donc pas parfait. En lisant entre les lignes, on comprend même que si cela a tenu jusqu'ici, contre vents et marées, une nouvelle ère a commencé, qui ne s'annonce pas radieuse pour ces élèves qui, à l'instar de « *chaque adolescent, qu'il vive en HLM ou rue Jacob, dans le 6^e arrondissement* », ont le « *besoin fondamental [...] d'être aimés, d'un amour authentique [...], qui ne doit être ni aveugle ni laxiste, mais exigeant* ». Néanmoins, ce livre, qui aurait pu n'être que le récit de l'effondrement, par ailleurs renseigné, d'une institution scolaire en déshérence depuis longtemps, est paradoxalement réjouissant. Loin de nous dire que tout est fichu, il démontre qu'avec des femmes et des hommes de qualité, la volonté de transmettre, l'école, telle que nous l'avons aimée ou connue, à propos de laquelle Jacques Julliard écrivait non sans raison qu'elle était « *finie* » (Flammarion, 2015), peut recommencer. Que c'est possible et que cela ne tient qu'à nous. ■

ANDRÉ PIERRE.



DR.



Par Gérard Leclerc

La morale, toujours d'avenir

Le court essai que Rémi Brague consacre à la morale, avec sa sagacité habituelle, a ce premier mérite de mettre en échec le préjugé qui veut que, depuis les sixties, l'esprit libertaire aurait aboli les censures de la conscience. J'avoue que toute une part de moi-même plaide dans le sens d'un bouleversement des mœurs, le célèbre slogan « *Il est interdit d'interdire* » ayant été brandi à l'encontre d'une société dénoncée comme étouffante. N'est-ce pas le moment d'un retournement intellectuel radical, où Freud lui-même est contesté par Marcuse et Reich pour avoir surdéterminé le principe de réalité au détriment du principe de plaisir, celui qui autorise à « *jouir sans entraves* ». Je ne pense pas que Rémi Brague ignore cela, ou même le sous-estime, lui qui au terme de sa réflexion brandit l'avertissement du prophète Ézéchiél. Il y a des logiques mortifères, dont le veilleur doit prémunir les siens, d'autant que la cité est en danger de mort.

Il n'empêche qu'en prenant une certaine distance, celle des historiens de la longue durée, on peut relativiser le moment libertaire, au profit d'un vaste mouvement de moralisation. Celui-ci « *s'attaque successivement à des pratiques qui, jusqu'à une date assez récente, ne faisaient pas problème. Certaines passaient même pour justes, louables, ou à tout le moins indispensables au bonheur collectif. D'autres étaient censées certes regrettables en soi, mais indissociablement liées à la faiblesse humaine, voire à une condition pécheresse parce que déçue* ». Au premier rang de ces pratiques, l'esclavage, qui n'est pas le seul lot de la traite occidentale, aujourd'hui universellement réprouvé. Mais on peut lui associer « *la fin de la torture, de la peine de mort, de la prostitution, de l'alcoolisme et des drogues, et même, à l'horizon, la fin de la guerre* ». Un programme très loin d'être réalisé, si l'on songe à la recrudescence stupéfiante des addictions aux différentes drogues jusque dans les catégories sociales les plus aisées, et ne parlons pas du retour de la guerre en Europe !

Rémi Brague est d'avis qu'en dépit de toutes les objections possibles, une véritable obsession morale s'est emparée de notre époque : « *Ainsi à propos du respect, d'ailleurs très légitime, que l'on doit à l'environnement naturel, aux minorités raciales ou sexuelles, c'est bien un discours moralisateur qui se fait entendre. Toute la panoplie des instruments de culpabilisation joue ici* ». Un des exemples les plus actuels est celui du respect de la condition animale mise sur un pied d'équivalence avec la condition humaine, jusqu'à la reconnaissance de droits presque identiques.

Face à ce moralisme ambiant, souvent envahissant, il est utile et salutaire de porter une attention particulière sur cette notion de morale, dont le philosophe a tôt fait de comprendre qu'elle est constitutive de notre humanité. De ce point de vue, il convient de s'inscrire dans une sagesse immémoriale, celle qui ne craint pas de se référer aux véritables lumières de la pensée et de recourir à toute l'érudition que notre auteur sait mettre à contribution. Tout commence, pourtant, par une proposition assez simple : « *L'action morale doit concerner autrui, elle doit provenir de moi comme sujet, et elle doit se conformer à une règle*. »

Ces trois dimensions peuvent d'ailleurs donner lieu à des modèles qui privilégient un aspect des conduites humaines. L'attention à autrui renvoie à l'homme comme animal politique, l'attention à soi-même relève d'un souci d'ascèse personnel, la référence à la loi impose le respect d'une règle, dont Kant a énoncé qu'elle devait être universelle : « *Agis de telle façon que la maxime de ta volonté puisse en tout temps valoir comme le principe d'une législation universelle*. »

Je ne puis ici que retenir certains traits essentiels d'un parcours dont la brièveté n'exclut pas la complexité : « *Les trois éléments constitutifs de la moralité ne sont pas isolés les uns des autres, mais forment une sorte d'anneau borroméen : l'absence de l'un de ceux-ci rendrait les deux autres inopérants*. » Il en résulte que le but de la morale est de « *faire apparaître tout homme comme sujet moral* ». Et d'un tel sujet, rien ne rend mieux compte que la fameuse parabole évangélique du bon Samaritain, admirablement commentée. Rien ne prédisposait le voyageur en terre étrangère à sauver une pauvre victime sur son chemin, dont il ne connaît pas l'identité et ne la connaîtra jamais. Qu'importe ! c'est la seule compassion qui le saisit et l'oblige à lui donner des soins et à le confier à un aubergiste pour un total rétablissement. La victime « *ne connaîtra même pas son sauveur et se réveillera sans avoir personne à remercier. L'intrigue se déroule entre deux personnes inconnues l'une de l'autre* ».

On peut donc parler d'une gratuité totale. Comment ne pas l'associer à ce que Rémi Brague nomme « *virtuosité de l'action morale* », virtuosité plus que vertu. À la ressemblance de l'artiste qui a tellement intégré les règles de son art qu'il réalise spontanément son chef-d'œuvre. Il en va de même du poète, dont le but n'est pas de respecter la grammaire mais d'écrire de la belle poésie. Le saint est au moraliste ce que le poète est à la grammaire. La morale est la prosodie et la métrique de la vie.

Cette interférence du saint dans l'art moral pose la question d'une possible originalité du christianisme dans un tel domaine : « *Il n'y a pas de "morale chrétienne" au sens où le christianisme apporterait des règles morales originales qui lui seraient propres. Il se contente de la morale commune, celle que résume le Décalogue, la même, d'ailleurs, que celle que l'on rencontre un peu partout à travers le temps et les lieux. Rien de ce qui est considéré comme bien par la morale commune n'est jugé autrement par le christianisme ; à l'inverse, le christianisme ne recommande rien de ce que la morale réprouve*. » On peut parler toutefois de différence chrétienne dès lors qu'il s'agit d'insister sur l'intention profonde au-delà de l'acte effectué. En second lieu, l'universalité est absolue, au-delà de toutes les appartenances. Tout homme est mon prochain.

Des chrétiens qu'est Rémi Brague est en mesure de développer des aspects spirituels ou « *dogmatiques* » au vrai sens du terme, qui appartiennent à sa tradition, depuis ses textes fondateurs. Ainsi est-il notable que la perfection morale doit procurer la joie, une joie qui soit parfaite. Et le dogme offre à mettre en jeu la grâce, comme don gratuit de Dieu, et la liberté. Si c'est Dieu seul qui sauve, que reste-t-il à l'initiative humaine ? Cette antinomie s'avère trompeuse : « *La grâce libère la liberté captive de ses propres décisions. Sans grâce, pas de liberté*. »

Ces simples exemples sont significatifs de la pertinence profonde de ce qu'on peut considérer comme un traité philosophique sur un domaine essentiel. Il m'est arrivé de travailler sur de copieux traités de morale fondamentale, auxquels je dois d'ailleurs beaucoup. Mais cette façon qu'a Rémi Brague de remettre la morale à sa place m'a apporté un éclairage propre à rendre compte de toutes nos difficultés présentes, en nous donnant de surcroît « *le moral* » pour les affronter. ■

► Rémi Brague, *La morale remise à sa place*, Gallimard, coll. « *L'esprit de la cité* », 2024.



COPYRIGHT FOCUS FEATURES

Ralph Fiennes. Il est magistral dans le rôle du cardinal Lawrence (inspiré du cardinal Parolin).

Cinéma

Qui sera le prochain pape ?

par Dominique Decherf.

Le pape François a eu 88 ans le 17 décembre 2024. Il entrera en mars prochain dans la treizième année de son pontificat. Avec les 21 nouveaux cardinaux créés le 7 décembre, François aura nommé 110 des futurs électeurs de son successeur sur un total de 140 (six par Jean-Paul II, 24 par Benoît XVI).

Un film actuellement sur les écrans, *Conclave*, pourrait-il fournir une clé (*clave*) de ce à quoi pourrait ressembler le conclave au décès (ou à la démission, qu'il a démentie) de François ? Le film est une adaptation du roman de l'écrivain britannique Robert Harris, paru en 2016, donc inspiré du conclave de 2013, mais en dépassant l'élection acquise de Bergoglio, dont le personnage est absent du scénario. Au-delà de celui-ci, le débat se situait plutôt, comme on le retrouve dans le film, entre le président du conclave, personnage central du film sous les traits du remarquable acteur britannique Ralph Fiennes, plus vrai que nature, mais qui dans le roman comme dans la réalité en 2013 et aujourd'hui, est italien. Si le conclave devait se réunir dans les conditions actuelles, sa présidence reviendrait au secrétaire d'État (depuis 2013), Pietro Parolin, diplomate achevé, ex-nonce au Venezuela, chargé par François de tous les dossiers internationaux, notamment de la guerre en Ukraine. Dans le film, le cardinal Thomas Lawrence ne souhaite pas être élu mais il s'y résoudra au sixième tour en commettant un péché d'orgueil : aller voter

pour lui-même, ce dont il sera dûment et immédiatement châtié.

Outre le cardinal Parolin qui part favori (l'adage voulant que celui qui entre au conclave *papabile* en ressort cardinal), d'autres hypothèses ont aujourd'hui moins de pertinence qu'en 2013. L'opposition post-conciliaire entre « progressistes » et « conservateurs », incarnés dans le film respectivement par un cardinal québécois et le patriarche de Venise, est dépassée. Le premier, Joseph Tremblay, est en partie inspiré par le cardinal Marc Ouellet, au premier plan en 2013, le second, Tedesco, est apparemment italien mais son nom cible plutôt un cardinal allemand comme le conservateur Gerhard Ludwig Müller. Ces oppositions datent de la fin du pontificat de Benoît XVI et des cardinaux qui avaient été nommés par lui, opposants plus ou moins radicaux à son successeur, parmi lesquels le cardinal américain Raymond Burke et le Guinéen Robert Sarah (ce dernier, qui atteindra 80 ans en juin 2025, perdra alors son droit de vote). Le film caricature un peu cette tension plus forte à l'époque qu'aujourd'hui. L'erreur de casting est d'avoir incarné la branche progressiste par un

Américain et la branche traditionaliste par un Italien, alors que la tendance est plutôt contraire : des Américains plus conservateurs, les Italiens plus « centristes ».

Là où en revanche le film pourrait être précurseur (comme, en 2011, un autre film fameux, *Habemus papam*, avec Michel Piccoli, qui avait pu anticiper la démission de Benoît XVI en 2013), c'est le rôle du cardinal Vincent Benitez, nommé *in pectore* par le pape défunt, c'est-à-dire en secret, parce qu'il était en mission à...Kaboul. François a profondément transformé le Collège des cardinaux en procédant à une majorité de nominations en provenance des « périphéries » du monde et de l'Église comme le dernier cardinal créé, celui d'Oulan-Bator en Mongolie, missionnaire italien.

L'interrogation dominante parmi les vaticanistes se concentre sur l'Afrique, thème récurrent : « un pape noir ? » ou, pour les anglophones, « un pape de couleur ? » Ce sujet est central dans la première partie du film. Un cardinal du Nigeria, Joshua Adeyemi, est en passe d'atteindre la majorité requise (72 voix) quand on lui découvre une liaison de jeunesse et un enfant. Le film fait ici écho à une réelle préoccupation des cercles informés au Saint-Siège. Néanmoins, l'Afrique qui compte 17 cardinaux, soit autant que les Italiens, ne semble pas disposer de personnalité vraiment reconnue, contrairement à 2013 où le cardinal ghanéen Peter Turkson était un candidat crédible.

Une autre hypothèse, que pointe dans le film le rôle joué par ce cardinal mexicain venu de nulle part (Kaboul), mettrait en valeur la relation avec l'islam. Dans le film, un attentat islamiste à Rome détruit une

verrière de la chapelle Sixtine où se tient le conclave. C'est alors qu'émerge l'homme de Kaboul qui devient ainsi le meilleur candidat. En 2013, cette idée avait favorisé l'archevêque de Milan, Angelo Scola, spécialiste du monde arabe, donné un temps gagnant du vote. En 2024, ce rôle est dévolu à l'archevêque de Rabat, un salésien espagnol barbu (le dernier pape barbu remonte à Innocent XII en 1691), Cristóbal López Romero, qui a aussi servi une vingtaine d'années en Amérique latine.

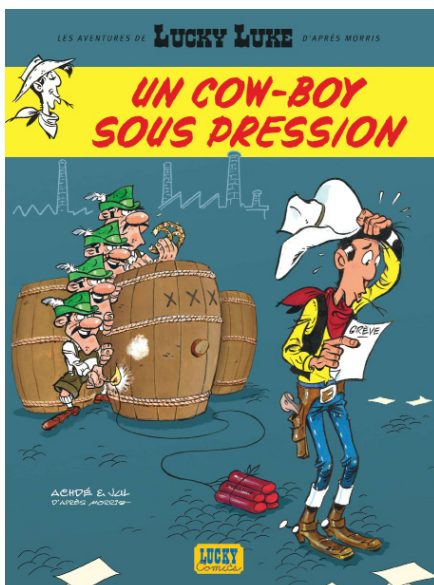
Reste enfin le fameux « pivot vers l'Asie » : avec 25 cardinaux, soit 18 % des électeurs pour 11 % de la population catholique, l'Extrême-Orient est dit sur-représenté, mais François – l'Église – ne raisonne pas tant en nombre de baptisés qu'aux dimensions de l'Humanité. Curieusement, on ne rencontre aucun Asiatique dans le film. L'un des *papabili* de 2013 était pourtant le cardinal philippin Luis Antonio Tagle, alors écarté vraisemblablement pour sa jeunesse (55 ans) ; il en a aujourd'hui 68 et est à la Curie romaine depuis 2019. Outre que son étoile personnelle a pâli, les Philippines, qui recensent le plus grand nombre en termes de baptisés, ne sont pas aussi stratégiques si l'on pense d'abord à la Chine.

Un autre Asiatique est mis en avant qui « pourrait créer la surprise », locution dont les médias sont friands : le cardinal coréen You (Lazarus You Heung-sik), 73 ans, évêque de Daejeon de 2005 à 2021, promu à Rome préfet de la Congrégation pour le clergé. L'impassibilité et le sourire font penser à l'ancien secrétaire général coréen de l'ONU Ban Ki-moon. Ayant effectué des missions en Corée du Nord, You pourrait être le pontife le plus approprié à la décennie qui vient, entre Trump, Xi Jinping et Kim Jong-un.

2013 fut la dernière année où les Européens eurent la majorité au sein du Sacré Collège. Ils ne sont plus que 39 %, mais encore 52 % si l'on ajoute les Nord-Américains, en bref les « Blancs ». Le « Sud global » devrait atteindre la majorité en 2025 (14 cardinaux devraient atteindre l'âge fatidique de 80 ans en 2025, essentiellement européens).

Ultime interrogation, bien vue dans le film : quel nom prendrait le nouveau pape ? Une série italienne populaire en 2016, *The Young Pope*, incarné par Jude Law, avait fait remonter celui de Pie, Pie XIII. L'acteur principal de *Conclave*, présidant le conclave et succombant *in extremis* à la tentation, en dépit de ses doutes profonds, aurait choisi de continuer le pape défunt, sous le nom de Jean XXIV. L'écu venu de Kaboul choisit Innocent, donc Innocent XIV, le dernier pape Innocent, le treizième, remonte à 1721. Personne n'a cité François II. Le pape actuel ne s'est d'ailleurs pas donné de quantième. ■

► **Conclave**, film américano-britannique de Edward Berger, avec Ralph Fiennes, Stanley Tucci, John Lightgow, et Isabella Rossellini.



Bande dessinée

Ein sehr gut Lucky Luke !

Lucky Luke, tome XI : Un Cow-boy sous pression, par Jul et Achdé. Dargaud, novembre 2024.

On nous pardonnera l'allemand de ce titre, signifiant tout simplement Un très bon *Lucky Luke*, car il nous a semblé s'imposer pour saluer avec enthousiasme l'arrivée du dernier album des aventures du cow-boy solitaire le plus connu du Far West. Comme il y a plusieurs manières de compter, que se sont succédé diverses séries et qu'existent aussi des pastiches officiels et des sous-séries avec *Rantanplan* et *Kid Lucky*, on adoptera la numérotation de l'éditeur, qui présente ce *Un Cow-boy sous pression* comme le 125^e opus. De toute façon, l'essentiel ne se trouve pas là, mais dans l'excellence du contenu.

Le lecteur éprouve en effet l'agréable sensation d'être revenu à l'époque où René Goscinny truffait ses histoires, comme dans *Astérix*, de multiples références et où Morris créait dans la continuité de nouveaux personnages et de nouvelles situations. *A priori*, le sujet semblait anodin et plutôt portant à des considérations convenues sur le droit de grève, l'exploitation capitaliste et les malheureux travailleurs, le tout facilement englué dans un environnement un peu lourdingue puisque l'intrigue se déroule dans une région où les immigrés allemands donnent le ton. Au contraire, le contexte engendre l'autodérision avec des remarques comme « USA über alles » ou « une occupation allemande, ça finit toujours mal ! », prononcées par les intéressés eux-mêmes. Côté couleur locale, de-ci de-là traînent des bouteilles de schnaps, sont consommés des bretzels ou « une saucisse de Frankfurt dans un sandwich » et appa-

raît le ketchup Heinz. Tandis que le shérif porte une étoile à trois branches annonçant celle des Mercedes, le jaune, le rouge et le noir des vêtements de Lucky Luke préfigurent celles les couleurs du drapeau allemand. De leur côté, les Dalton, vêtus de culottes de cuir et de petits chapeaux à plume, convoitent « l'or du Rhin » alors que Lucky Luke, en habit de soirée, va écouter le *Ring* de Wagner. Le titre de l'album lui-même évoque la bière, tout comme les nombreux jeux de mots sur « les damnés de la bière » ou les *desperados* qu'on « met en bière », voire la revendication d'« un vrai salaire, pas un demi ».

Une atmosphère bon enfant se dégage de l'ensemble. Alors que l'origine du problème – une pénurie de bière dans l'Ouest – vient d'une grève et qu'on transfère même des prisonniers depuis un pénitencier pour remplacer les ouvriers qui ont cessé le travail, tout se résout finalement à l'amiable, malgré la présence de caricatures de Karl Marx et l'épithète de « camarade » donnée à Lucky Luke. D'ailleurs, l'apport allemand aux États-Unis se trouve valorisé, par exemple à travers les ancêtres des présidents Eisenhower – dont l'un déclare vouloir aussi « organiser un débarquement » – et Trump – venu « exploiter des filles dans des saloons ». Même l'Apache Aigle à deux têtes a épousé une Allemande !

Bien inséré dans la véritable histoire américaine, avec même une vignette représentant « la ceinture allemande » des dizaines de villes fondées par les « 6 millions de migrants germaniques », cet album manie heureusement originalité, tradition et humour. Travaillant ensemble sur la série depuis 2016, Achdé [le Lyonnais Hervé Darmenton], son dessinateur depuis 2002, et Jul [Julien Berjeaut], son scénariste, l'un et l'autre admirateurs déclarés de Morris et de Goscinny, ont réalisé un joli petit chef-d'œuvre montrant que l'on peut continuer avec bonheur une bd créée par d'autres. ■

GIHÉ.

Avis important

■ La NAR et Royaliste changent d'adresse et de numéro de téléphone à compter du 1^{er} janvier.

Pour écrire au journal et au mouvement :

Nouvelle Action Royaliste

Lot 1674

101, rue de Sèvres, 75006 Paris

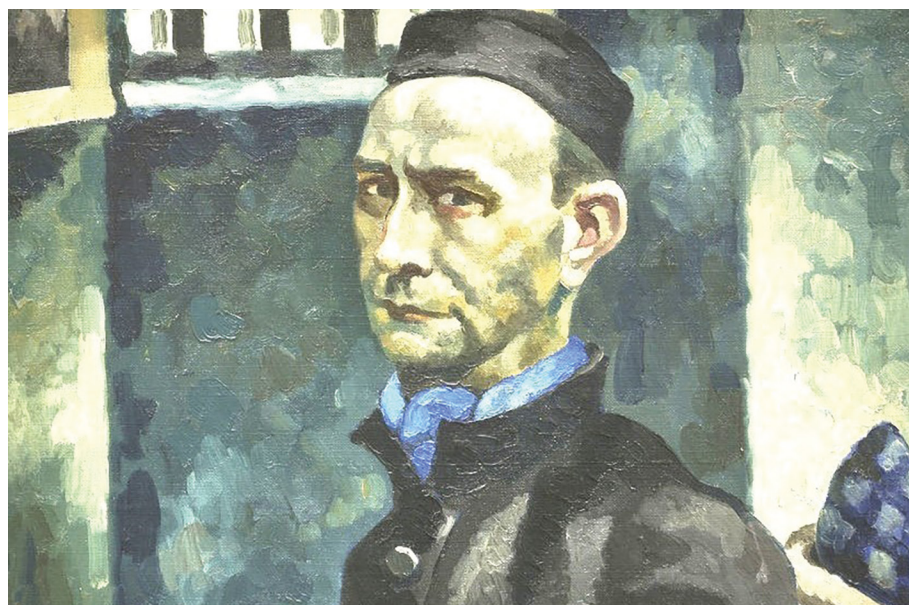
Pour nous contacter :

Téléphone :

01 71 06 32 91

courriel :

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr



SOURCE: MUSÉE D'ART MODERNE VILLE DE STRASBOURG.

Robert Heitz. Autoportrait en prison (1943).

Des royalistes contre les nazis (73)

Robert Heitz

par François-Marin Fleutot.

L'histoire de la résistance alsacienne fut marquée par de nombreuses figures royalistes. Après Paul Dungler, Joseph Rey, Paul Armbruster et leurs amis, voici le peintre Robert Heitz, qui deviendra après-guerre adjoint au maire de Strasbourg.

Robert Heitz est né dans le *Reichsland Elsaß-Lothringen* à Saverne en 1895. Son père était maître boucher et sa mère, née Marie Rischmann, l'éduque, avec son frère aîné Fernand (1891-1963), dans la foi catholique et l'amour de la France. Le malheur touche la famille lorsque le père décède en 1908. Courageusement, la jeune veuve s'installe à Strasbourg. Elle décide de mettre Robert au collège épiscopal Saint-Étienne pendant que son aîné entre à la faculté de droit.

Fernand fera une très belle carrière d'avocat. Durant les années trente, il est le responsable de l'Action française à Colmar et surtout le correspondant du duc de Guise. Pendant l'Occupation il sera nommé par Vichy conseiller à la cour d'appel d'Alger, puis premier président à Dakar, Poitiers, et enfin procureur à Nancy. Après-guerre, il devient le bâtonnier du barreau de Colmar.

Son jeune frère suivra ses pas et entre en 1913 à la faculté de droit. Mais la vraie, l'unique passion de Robert Heitz est la peinture. Comme il l'écrira pour se justifier : « L'origine de ma passion pour la peinture se trouvait non point dans l'envie de reproduire une chose vue, mais dans l'admiration que je porte aux chefs-d'œuvre du passé. »

En 1914, tous les jeunes Alsaciens doivent se rendre aux casernes pour y être enrégimentés. Fernand est envoyé en Thuringe pendant que Robert reste à Strasbourg. « Une scarlatine providentielle me fit échouer à l'hôpital militaire de Strasbourg-Neudorf, Festungslazaret X, dirigé par le professeur Demeter Ritter von Ta-

bora... » Le professeur va garder le jeune homme, bien que guéri, pendant toute la guerre, d'abord comme malade, puis comme infirmier militaire dans son lazaret.

En novembre 1918, dans une ultime tentative de garder l'Alsace-Moselle, les Allemands favorisent l'émergence d'un *Reichsland* : la « République alsacienne ». Mais il subit une vraie révolution. Certaines autorités laissent s'organiser des soviets. Les provinces occupées suivent l'exemple. Le 9 novembre 1918, Robert Heitz est élu président de l'*Arbeiter und Soldatenrat* de l'hôpital. Mais, franchement francophile et anticommuniste, le jeune homme n'assiste que trois fois aux séances du soviet central. Refusant de participer à la curée, il prend beaucoup de temps pour organiser le rapatriement de ses malades allemands dans leur pays.

L'Alsace royaliste. – À la sortie de la Grande Guerre, il est engagé par l'administration judiciaire des finances. Puis, en 1920, il devient conseiller juridique au siège des Assurances sociales d'Alsace-Lorraine. Il en deviendra le directeur. Poursuivant sa passion artistique, il participe à plusieurs groupes : en 1919 le *Groupe de Mai* ; puis en 1924-1925 le *Groupe des 4* ; et encore, avec Daniel Schoen, à la *Barque* qui expose à Paris.

Les Heitz ne sont pas royalistes par tradition. Lorsque Fernand s'engage à l'Action française, son frère le suit en 1924. Comme il l'écrit dans les années 1960 : « Nous faisons nôtre le slogan : "Le régime n'est pas

la France"... C'est la doctrine de l'Action française faite à la fois d'un patriotisme intransigeant et de régionalisme qui a sauvé notre foi en la France », car fondamentalement ce qui va animer les engagements politiques de Robert est l'amour de l'Alsace.

Bien que catholique, le jeune homme n'est pas troublé par la condamnation de l'AF (1926) : « Elle a constitué pour la plupart de nos camarades catholiques un affreux cas de conscience. Pour ma part, ce geste si manifestement dicté par la plus vile opportunité politique n'a fait que renforcer ma sympathie active pour les idées de Charles Maurras... »

La déclaration de guerre le trouve directeur de l'Institut des assurances sociales replié au sanatorium de Saales près de Molsheim (Bas-Rhin). Dès le mois de juin 1940, l'Alsace est rattachée à l'Allemagne et subit directement les lois nazies.

Entrée en résistance. – Robert, comme beaucoup d'Alsaciens francophiles, reste dans son pays. Malgré l'annexion il renoue avec ces anciens amis (voir *Royaliste* n° 1200, 1201, 1202) qui commencent à organiser la résistance (voir *Royaliste* n° 1198). Évidemment, dans la province occupée, il n'y a pas que les royalistes pour s'opposer à la nazification. Mais Dungler et les siens vont créer la seule organisation qui va être présente de 1940 à la libération (nous y reviendrons).

Robert, avec Joseph Rey (futur maire de Colmar), entre en contact avec le colonel Louis Andlauer des services du renseignement basé à Saint-Dié. Par l'intermédiaire de l'industriel Jean-Paul Lacour, il fait passer des renseignements à Vichy et Londres et, sans le savoir directement, il travaille pour le réseau Confrérie Notre-Dame du colonel Rémy.

En 1941, Robert Heitz rédige un rapport, pour Vichy, sur la situation alsacienne. – Si Vichy pourchasse les résistants dans sa zone dite « libre », l'État français soutient clandestinement (financièrement et physiquement) la Résistance alsacienne. C'est le fameux *Rapport d'Alsace*.

En février 1942, il diffuse un autre rapport, celui-ci demandé par le Reichsmarschal Hermann Goering. Ce *Rapport économique* sur les difficultés à venir du Grand Reich est une analyse très pessimiste. Il tombe entre les mains de la Résistance alsacienne qui le diffuse.

Suite à cela, Robert Heitz va être arrêté deux fois : le 8 et le 22 mai 1942. Protégé par son statut de *Regierungsrat* (haut fonctionnaire), il est relâché. Mais le 9 septembre 1942, arrêté une troisième fois, il est détenu à Strasbourg, accusé d'avoir rédigé le *Rapport d'Alsace*.

En attente de son procès, il est enfermé au camp de Schirmeck. Du 4 au 10 mars 1943, devant le *Reichskriegsgericht* (cour martiale du Reich) de Strasbourg, Robert Heitz est accusé « d'être membre d'une organisation d'espionnage et d'avoir apporté une aide à l'ennemi ». Il est condamné à

mort et la sentence est confirmée le 16 avril 1943.

Beaucoup de gens vont intervenir pour sauver l'Alsacien. Certains autonomistes, des Allemands antinazis et surtout les services du maréchal Pétain. Le 15 août 1943, la sentence est suspendue. Heitz passe par les prisons de Bruchsal, puis de Ludwigsburg, près de Stuttgart. Le 20 avril 1945, il est libéré face à l'avancée des Alliés.

(À suivre.)

Bibliographie :

Outre de nombreux ouvrages sur l'art, Robert Heitz a raconté l'Alsace d'avant 14 et de l'entre-deux-guerres, dont son passage à l'Action française :

► **Julien l'Apostat, roman alsacien** (illustrations de l'auteur), Éd. Sébastien Brant, 1939.

► **Mon ami Hans**, roman (suite de *Julien l'Apostat*), édité par l'auteur, 1953.

► **Robert Heitz, forçat 365 - À mort : souvenirs**, Éd. de Minuit, 1946.

► **Souvenirs de jadis et de naguère**, édité par l'auteur, 1963.

Brèves royales

■ 28 novembre.

Tirana. – Message du prince Leka II, 42 ans, aux Albanois à l'occasion du Jour de l'Indépendance (1912).



■ 14 décembre.

Tirana. – Discours du prince Leka II au palais royal à l'occasion du centième anniversaire de l'accession au pouvoir du fondateur de la dynastie, son grand-père, Ahmet Zogu, le 24 décembre 1924, à la faveur d'un coup d'État. Ministre de l'Intérieur, il avait proclamé la République (l'Albanie était alors une monarchie avec un prince allemand, Guillaume de Wied) dont il s'était intronisé le premier président. Ce n'est qu'au 1^{er} septembre 1928 qu'il s'autoproclame roi sous le nom de Zog I^{er} jusqu'à son abdication forcée le 16 avril 1939 au lendemain de l'invasion italienne.

Deux partis monarchistes, le parti de la Légimité, fondé en 1924, et une dissidence créée en 2005, ont chacun un siège au Parlement. Le prince Leka a appelé au rassemblement.

■ **16 décembre. Londres.** – Mise à distance du duc d'York de la famille royale à la suite des révélations sur la présence dans son proche entourage d'un homme d'affaires chinois sous le coup d'une mesure d'interdiction de séjour confirmée en appel par la Commission de l'immigration le 12 décembre. L'anonymat de Yang Tengbo a été levé par la Haute Cour après des pressions parlementaires.

Le prince Andrew, qui avait été chargé de promouvoir le commerce international du Royaume pendant une décennie jusqu'à 2011, avait lancé en 2016 une initiative en faveur des startups travaillant en Chine et des investissements chinois au RU, baptisée Pitch@Palace. Il avait rencontré plusieurs fois le président Xi Jinping, à Londres en 2015 lors de sa visite d'État puis en Chine où il s'était rendu deux années de suite.

Cette affaire coïncide avec l'adhésion, le 15 décembre, du Royaume-Uni au traité multilatéral de libre-échange transpacifique (TPP), seul pays européen, dans le cadre d'une politique d'ouverture à l'Asie accentuée par le Premier ministre Keir Starmer, qui avait rencontré le président Xi Jinping au sommet du G20 à Rio de Janeiro, le 18 novembre, après six ans sans contact à haut niveau.

Le prince a indiqué qu'il avait cessé ses contacts dès qu'il avait été informé par les services de renseignement (le MI5). L'ancien dirigeant conservateur Iain Duncan Smith considère que cette affaire n'est que la pointe de l'iceberg. À travers le prince, le lobbyiste chinois n'a sans doute pas eu accès à des informations classifiées dont le frère du roi n'est pas habilité à connaître, mais il a pu infiltrer l'establishment et les milieux des entreprises, l'objectif premier du renseignement chinois visant la technologie et la communication.

■ **20 décembre. Athènes.** – Publication au *Journal officiel* grec du décret attribuant la nationalité grecque aux cinq enfants de l'ex-roi Constantin (décédé le 10 janvier 2023) et aux cinq enfants du prétendant, Paul, 57 ans, dont son fils aîné, le diadoque (prince héritier) Constantin Alexios, 26 ans. Le ministère de l'Intérieur a accepté qu'ils adoptent le patronyme « de Grèce », qui ne se confond pas avec leur titulature de « roi des Hellènes ». L'opposition grecque avait néanmoins protesté, car elle aurait préféré qu'ils prennent le nom de leur maison d'origine : « Glucksbourg » (Schleswig-Holstein-Sondbourg-Glücksbourg).

La reine-mère, Anne-Marie de Danemark (sœur de l'ex-reine Margrethe II), n'a pas souhaité reprendre la nationalité grecque.

La « naturalisation » de la famille royale implique leur acceptation des institutions et leur renonciation au trône. Ses membres avaient été déchus de leur nationalité grecque en 1994, alors même que les deux aînés, Paul et Alexia, étaient nés en Grèce sous le règne de leur père, le roi Constantin, renversé en 1967 par le régime des colonels. La monarchie elle-même a été abolie par référendum du 8 décembre 1974.

MARIE-JO YORK.

Avis important

■ La NAR et *Royaliste* changent d'adresse et de numéro de téléphone à compter du 1^{er} janvier. Pour écrire au journal et au mouvement :

Nouvelle Action Royaliste

Lot 1674

101, rue de Sèvres, 75006 Paris

Pour nous contacter :

Téléphone : 01 71 06 32 91

Courriel :

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

■ Nos tarifs d'abonnement en version papier évoluent à compter du 1^{er} janvier (cf. le bulletin d'abonnement ci-dessous). Ils tiennent compte de l'évolution de nos charges, et notamment du prix du papier, ainsi que de la nouvelle pagination du journal sur 20 pages.

En revanche, le tarif de nos abonnements en version PDF reste inchangé.

Pour tout abonnement ou réabonnement, adresser vos chèques ou virement à notre éditeur : SPFC-ACIP, 60 rue de Fontenay, 92350, Le Plessis-Robinson.



Le n° 6 de *Cité* est paru.

Dossier : États-Unis et Europe, les liaisons dangereuses, par Dominique Decherf, Augustin Belloc, Olivier de Maison Rouge et Frédéric Farah. Entretiens avec Marie-Christine Bonzom, Catherine Durandin et Olivier Amiel. - Chroniques : Idées, lettres, cinéma, expositions, société.

Pour acheter ce numéro (12 €) ou s'abonner (2 numéros par an : 20 €), aller sur le site de la revue :

<https://revuecite.fr/abonnement/>

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (30 €) ☐ SIX MOIS (45 €)

☐ UN AN (70 €) ☐ UN AN SOUTIEN (140 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : ... Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Royaliste

Directeur politique : **Bertrand Renouvin**

Directeur de la publication : **Yvan Aumont**

Rédaction-administration :

Nouvelle Action Royaliste

Lot 1674

101, rue de Sèvres, 75006 Paris

Téléphone : 01 71 06 32 91

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151-5772

Publié par la NAR

Siret : 897 894 127 00017

Édité par **Spfc-Acip**

Siret : 418 382 149 00015

Imprimé par Atenor

Siret : 398 678 219 00021

Dépôt légal à publication - CPPAP n° 0425 D 84



D.R.

Par Bertrand Renouvin

Pour réussir une révolution

Élue au Parlement européen sous les couleurs de La France insoumise, Rima Hassan appelle à la « prise de l'Élysée » et à la révolution après avoir incité les « Franco-Palestiniens » à rejoindre la « résistance palestinienne armée ». C'est irresponsable car quelques exaltés pourraient prendre au sérieux cette posture médiatique, inscrite dans la stratégie de la tension préconisée par La France insoumise. L'objectif est de porter bourgeoisement Jean-Luc Mélenchon à la présidence de la République lors de la prochaine élection présidentielle. C'est seulement en cas d'échec face à Marine Le Pen que La France insoumise déclencherait, au dire de ses dirigeants, une révolution aux allures de guerre civile. C'est ainsi que l'on pourrait passer d'une vision romantique de la « prise de l'Élysée » comme réplique à la prise du palais d'Hiver, à des violences de rue que Jean-Luc Mélenchon aurait grand mal à contrôler. N'est pas Trotski qui veut.

Une révolution est possible en France, que nous avons annoncée trop à l'avance. Les déficits budgétaires et financiers que les gouvernances successives ne peuvent combler ni même réduire montrent qu'il est de moins en moins possible d'acheter du temps pour éviter de nouveaux effondrements économiques et d'autres explosions de colère. Mais cette révolution ne ressemblera ni à celle de 1789-91, ni à celle de 1830, ni à la révolution gaulienne de 1944-45 : les structures sociales, les circonstances et les enjeux sont par trop différents. Remisons aussi les références à l'imaginaire de 1848 et de 1917 pour souligner les nécessités présentes.

Le renouvellement des élites par éviction d'une oligarchie totalement discréditée fait l'objet d'un large assentiment, de même qu'une politique fiscale permettant de réduire les inégalités sociales en même temps que les déficits. Il faudra aller plus loin. La reconstruction de l'État s'impose dès lors qu'on veut rendre à la nation la propriété de ses principaux moyens de production et, plus largement, mettre en application le Préambule de 1946. Une planification conçue comme participation démocratique à la définition des objectifs nationaux permettrait d'associer de nombreux citoyens à la vie politique tout en veillant à ce qu'ils puissent participer à la gestion des entreprises. Concilier les objectifs écologiques, industriels, agricoles et militaires, pour l'ensemble de la collectivité nationale, métropolitaine et ultramarine, ne sera pas une mince affaire...

Cette transformation profonde des structures économiques et des relations sociales sera d'autant plus difficile à mettre en

œuvre que la partie occidentale de l'Europe est confrontée aux mêmes impasses et aux mêmes mouvements protestataires, ce qui implique un jeu complexe d'interactions. Les divers populismes ne sont pas à regarder comme des solutions aux crises nationales et à la crise ouest-européenne, mais comme la préface brouillonne de véritables bouleversements. S'il parvient au pouvoir avec son programme actuel, le Rassemblement national se trouvera dans les mêmes impasses que les équipes de l'oligarchie. Et l'alternative ultralibérale qui s'esquisse aujourd'hui à partir des figures de Javier Milei et d'Elon Musk ne nous sortirait certainement pas de l'ornière.

Il est possible que la classe politique continue à nous faire perdre notre temps, en explorant toutes les solutions qui ne remettront pas en cause le libre-échange, le carcan monétaire et la libre circulation des capitaux. Or il s'agit là d'un préalable à un changement profond qui s'inscrirait dans la tradition européenne des révolutions libérales (au sens politique) et nationales du XIX^e siècle puis des révolutions démocratiques et sociales accomplies à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Une révolution réussie, c'est tout le contraire d'une violence fondatrice faisant table rase du passé. Elle s'accomplit par le retour aux principes – à commencer par le principe de légitimité – et dans le refus de la répétition d'un passé mythifié, par exemple celui des Trente Glorieuses. Elle s'appuie sur des médiations éprouvées – les communes, les syndicats, l'État –, ce qui suppose le rétablissement d'un lien étroit entre le passé historique, le présent et l'avenir. Issues d'une révolution réussie en 1958, les institutions de la V^e République peuvent assurer les transformations économiques et sociales évoquées, dès lors qu'on respecterait – pour la première fois – la lettre de notre Constitution sur la nature parlementaire du régime, la fonction déterminante du gouvernement et le rôle arbitral du chef de l'État.

L'une de nos tâches est de rappeler que la politique de rassemblement suppose une réinscription dans l'histoire de France tout entière pour la réalisation d'un programme qui est déjà explicité dans des milliers de pages publiées sous diverses formes et dont nous nous faisons régulièrement l'écho.

Ce projet politique latent manque de l'incarnation qui permettrait d'entrer dans le jeu politique pour en bouleverser les données. Telle est la faille qu'il nous faut reconnaître et assumer, dans l'espoir d'une décision personnelle qui viendrait enfin la combler. ■

Sommaire

- Page 2 François Bayrou, sursis à exécution.
- Page 3 Réindustrialisation, un vœu pieux ? – Sur le mur de Jean Chouan.
- Page 4 L'héritage de la démocratie chrétienne. – La politique au crible.
- Page 5 La toute-puissance d'Ursula.
- Page 6 Mal-logement : état des lieux. – La quinzaine sociale.
- Page 7 D'une Afrique à l'autre.
- Page 8 Malaise irlandais.
- Page 9 Noël au Liban. – Les Faits marquants.



- Pages 10-11 Le drame de Mayotte-la-Française.
- Page 12 Angela Merkel : un malentendu.
- Pages 13-14 Les Livres : Non à l'euthanasie ! – Mode de scrutin. – Les Mémoires de Mme Vieuxmots.
- Page 15 Les Idées : La morale, toujours d'avenir.
- Page 16 Cinéma : Qui sera le prochain pape ?
- Page 17 Lucky Luke.
- Page 18 Des royalistes contre les nazis : Robert Heitz.
- Page 19 Brèves royales. – NAR. – Cité.
- Page 20 Éditorial : Pour réussir une révolution.